

JOURNAL

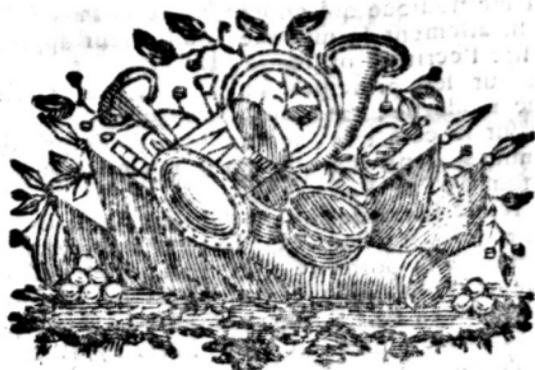
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JUILLET

1783.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

*Suite des Livres nouveaux & d'affortimens
qui sont à vendre à Luxembourg chez
l'imprimeur de ce Journal, à très-juste
prix.*

Essai abrégé sur les loix, le commerce & les avantages d'un canal dans le Hainaut - autrichien, 8°. *Maeßricht* 1774.

Essai critique sur l'Histoire des Ordres royaux, hospitaliers & militaires de St. Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, 2 vol. 12°. *Liege* 1775.

Essai historique & politique sur la race des brebis à laine fine, 8°. *Saarbrück* 1774.

Essai sur la Minéralogie & la Métallurgie, par Mr. le Marquis de Luchet, 8°. 1779.

Essai méthodique qui enseigne aux enfans à lire aussi aisément la musique, qu'on leur apprend à lire l'écriture ordinaire, 8°. 1779.

Essai sur les principes du Droit, tant ancien que moderne, 12°. *Louvain* 1780.

Essai sur le caractère, les mœurs, & l'esprit des femmes dans les différens siècles, par M. Thomas, 12°. *Paris* 1772.

Essai sur le Livre de Job, 2 vol. 12°. 1768. *Reliés.*

Etrennes spirituelles, 32°. *Luxembourg* 1777.

Etrennes à la postérité, ou Calendrier historique & généalogique de toutes les Maisons souveraines de l'Europe, depuis J. C. jusqu'à la présente année &c. 12°. *Paris* 1771. *Relié en veau.*

Etrennes spirituelles, dédiées aux Dames, contenant l'Office divin, 24°. *Paris* 1773.

Eucharistie (l') vengée, ou l'Adoration perpétuelle, 12°. *Liege* 1779.

Euphémie, ou le triomphe de la Religion, drame par Mr. Arnaud, 8°. *Paris* 1768.

Evelina, ou l'entrée d'une jeune personne dans le monde. Ouvrage traduit de l'anglois, 2 vol. 12°. *Amsterdam* 1779.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

1. JUILLET

1783.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Remarques sur les erreurs de l'histoire philosophique & politique de Mr. Guillaume-Thomas Raynal, par rapport aux affaires de l'Amérique-septentrionale &c. Par Mr. Thomas Paine, maître-ès-arts de l'université de Pensylvanie, ministre des affaires étrangères pour le congrès &c. Traduites de l'Anglois & augmentées d'une préface & de quelques notes. A Bruxelles, chez le Francq; à Liege, chez Lemarié; & à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal. 1783. 1 vol. in-8°. de 126 pag.

DE tous les oracles de l'Écriture sainte,
il n'en est pas qui se vérifie d'une ma-
nière

niere plus sensible & plus éclatante que la rapidité avec laquelle le mépris & l'humiliation des ennemis de Dieu succèdent à leur triomphe (a). Qui n'auroit pas cru qu'un homme déjà revêtu de tout le lustre qu'une secte impérieuse & tout-puissante pouvoit donner à un de ses plus audacieux cori-
phées, sacrifiant ce qui lui restoit de principes & de décence à l'apologie de la révolte

* Nov. 1781. p. 302. & du régicide *, jouiroit du moins avec assurance du suffrage de ceux dont il préconisoit les excès ? Mais la lâcheté qui flatte l'erreur & le vice, a quelque chose de si odieux, que les applaudissemens factices qu'elle se concilie dans les premiers momens d'un engouement stupide, ne tarde point à s'échanger contre le reproche & le mépris. Dans cette terre franche, où l'abbé Raynal ne souhaitoit qu'un tombeau *, il s'est trouvé un homme éclairé, un des premiers ministres de la nouvelle république, qui a apprécié avec plus d'équité & de justesse l'emphigourique langage du romancier des deux Indes que les oracles académiques de la scientifique Europe. " Il a, dit M^r. Paine, prodigué les
,, éloges à qui ne les méritoit pas; il a af-
,, fecté d'en ravir le tribut à ceux qui les
,, méritoient: il paroît si souvent au-dessous
,, & au-delà de son sujet & de ses caractères,
,, qu'il en est peu, ou peut-être aucun,

* Ibid. p.
338.

(a) *Inimici vero Domini, mox ut honorificati fuerint & exaltati, deficientes quemadmodum famus deficient.* Pl. 36.

„ qui soit marqué à des traits véritables &
 „ uniformes. C'étoit d'ailleurs s'y prendre
 „ trop tôt que d'écrire de si bonne heure
 „ l'histoire de cette grande révolution. Une
 „ entreprise aussi précipitée l'exposoit au dan-
 „ ger inévitable de confondre les caractères
 „ & les circonstances, & de tomber dans des
 „ embarras & des erreurs. Les choses, ainsi
 „ que les hommes, s'offrent rarement sous la
 „ forme la plus vraie, à la première vue.
 „ L'auteur s'est trompé jusque dans les prin-
 „ cipes qui servent de fondement à son ou-
 „ vrage. Il s'est mépris sur les causes qui
 „ ont produit la rupture entre l'Angleterre &
 „ les colonies, jadis siennes, sur les causes qui
 „ conduisoient, pas à pas, & sans que l'A-
 „ mérique y pensât & qu'elle eût combiné
 „ ses plans d'avance, à une révolution qui
 „ a fixé l'attention & réveillé l'intérêt de
 „ l'Europe. „

Le jugement que porte M^r. Paine des ou-
 vrages de Raynal est d'autant moins suspect,
 qu'il rend justice à tout ce qui s'y trouve
 d'estimable; il convient des avantages du
 style, quoique mal distribués, & en con-
 damnant les choses, il rend à la manière le
 tribut d'éloge qu'elle peut paroître mériter
 aux yeux des modernes *nominaux*, qui comme
 les anciens, attribuent aux mots je ne fais
 quelle vertu digne d'occuper la philosophie
 la plus sérieuse. “ Quoique l'auteur de la ré-
 „ volution américaine possède & développe
 „ les grandes qualités de l'éloquence, &
 „ qu'il ait la sublimité du style & du lan-

„ gage; il s'en faut beaucoup que les qua-
 „ lités de l'historien répondent à celles de
 „ l'écrivain. Les faits qu'il expose sont ame-
 „ nés sans ordre & narrés sans chaleur. Ils
 „ n'intéressent ni n'instruisent le lecteur,
 „ Plusieurs sont erronés, & la plupart ob-
 „ scurs & mutilés. C'est certainement un
 „ embellissement utile dans l'histoire que d'y
 „ fonder des maximes & des réflexions. Ils
 „ servent à varier agréablement le style &
 „ le ton; mais il est absolument nécessaire
 „ qu'on ne perde pas de vue la source d'où
 „ ils doivent émaner, ni les fondemens sur
 „ lesquels ils doivent poser; & c'est ce
 „ qu'on n'a pas observé dans cet ouvrage.
 „ L'historien précipite la narration des évé-
 „ nemens, comme s'il cherchoit à s'en dé-
 „ barrasser le plutôt possible, pour se hâter
 „ d'entrer dans le champ plus vaste de l'ima-
 „ gination. „

Toutes ces observations ne sont pas faites en l'air, M^r. Paine les appuie sur des faits incontestables qu'il développe dans ses *Remarques* auxquelles nous renvoyons les lecteurs, ne pouvant sans nous engager dans des discussions immenses entrer dans tout ce qu'il raconte de la république américaine, qu'il connoit sans doute à fonds, & qu'il est plus que personne à même de connoître. Après avoir rapporté les remarques de Raynal sur la conduite politique de l'Angleterre, M^r. Paine continue de la sorte, “ Les idées sont sublimes & les expressions
 „ élégantes; mais le coloris est trop relevé
 „ pour le sujet, & l'éclat des beautés fait

„ disparoitre la ressemblance. C'est cependant
 „ la maniere dont on adapte la faculté de
 „ penser & les tournures du style au sujet,
 „ qui donne une explication claire du
 „ point en question; c'est cela & rien au-
 „ tre, qui caractérise le bon écrivain. Mais
 „ la plus grande partie des ouvrages de l'hif-
 „ torien philosophe me paroît manquer de
 „ centre & former un cahos de matieres
 „ hétérogenes & disparates. Il offre, si l'on
 „ veut, l'agréable perspective d'un désert
 „ sans issues ni sentiers; l'on y est distrait
 „ par chaque objet, sans être particuliere-
 „ ment dirigé vers aucun; on s'y égare avec
 „ agrément; mais il est difficile de pouvoir
 „ en sortir. „

La plupart des *Remarques* de M^r. Paine re-
 gardent, comme l'on voit, les écrits de Raynal
 en général; en voici une qui regarde la *Révolu-
 tion de l'Amérique* en particulier, & qui aux
 autres reproches faits à cet homme si fameux
 dans l'empire philosophique, ajoute celui de
 plagiat. “ *L'Historien* philosophe a fait une
 „ espece d'extrait d'une partie considérable du
 „ pamphlet intitulé le *Sens commun*, & l'a
 „ fait passer sous cette forme dans son ou-
 „ vrage. Mais il est encore d'autres endroits
 „ où l'auteur a puisé librement dans le mé-
 „ me pamphlet, sans en faire l'aveu. La diffé-
 „ rence entre le gouvernement & la société,
 „ qui commence cette histoire de la révolu-
 „ tion américaine est tirée de ce pamphlet, &
 „ quoiqu'il y ait des passages empruntés pres-
 „ que littéralement, l'auteur a fondu le tout

» dans son ouvrage ; comme si c'eût été son
 » propre bien. La teneur entière des remar-
 » ques de l'historien à ce sujet est empruntée
 » si fidèlement des idées répandues dans le
 » Sens commun , que la différence n'est que
 » dans les mots & dans l'arrangement des pen-
 » sées ; les pensées sont restées les mêmes. »

En transcrivant ces passages , je ne prétends pas approuver dans toute leur étendue ni la philosophie ni la politique que l'auteur développe dans ses *Remarques* , moins encore les notes de M^r. Cerisier & les changemens faits par lui à l'ouvrage américain , qu'il a défigurés jusqu'à l'habiller à la Voltaire par une orthographe qui gêne tous les yeux que la manie des innovations puériles n'a point subjugués.



A l'occasion de cet ouvrage de M^r. Paine , je me suis rappelé l'annonce qu'un journaliste , qui n'est pas toujours brouillé avec la philosophie , a fait de la fameuse *Histoire des Indes* , lors même que l'enthousiasme d'admiration faisoit tourner plus d'une tête ; ce journaliste auteur des *Ephémérides du citoyen* , s'exprime de la sorte.

« On lit dans un avertissement , que cet
 » ouvrage a été imprimé à l'insçu de l'auteur ,
 » & l'on seroit assez porté à le croire. Le
 » titre a la tournure de ceux que les libraires
 » inventent , pour engager les acheteurs
 » qui ne savent pas lire. On voit tous les
 » jours sortir de leurs presses , des histoires
 » imparciales , des *histoires philosophiques* , des
 » *histoires politiques* &c ; & voici enfin une
 » *histoire philosophique & politique* , comme si
 » tout cela disoit plus qu'*histoire* , & comme

» si toute histoire n'étoit pas obligée de réu-
» nir ces trois qualités. Une autre raison
» qui feroit penser que cette édition a été
» faite sur un manuscrit incorrect, est la pro-
» digieuse quantité de morceaux littérale-
» ment transcrits, sans que les livres dont ils
» sont tirés soient cités en aucun endroit. La
» copie que le libraire se fera procurée man-
» quoit apparemment de notes par lesquelles
» l'auteur indiquoit les sources où il a puisé ;
» car on ne peut pas croire que plus de la
» moitié de l'ouvrage étant ainsi copiée en
» propres termes, de livres déjà connus,
» l'auteur ait voulu dissimuler cette manière
» de travailler. Il y a dans son histoire des
» beautés réelles, plusieurs morceaux pleins
» de chaleur & d'éloquence ; mais quelque-
» fois ils y sont fort déplacés ; par exemple,
» aux pages 103 & 104 du premier volume,
» on trouve une espèce d'hymne à l'amour
» qui fait le bonheur des époux & des épou-
» ses, qui perpétue la félicité des familles,
» qui peut s'unir à la religion & à la vertu.
» Vous croiez qu'il s'agit pour le moins des
» mariages samnites, point du tout, c'est au
» sujet d'un lieu de prostitution que ces belles
» phrases sont prodiguées. Dans un autre
» endroit, l'auteur fait une description vo-
» luptueuse de la gorge & des autres char-
» mes des balliaderes ou danseuses de l'Inde,
» dont il a pris la plus grande partie dans
» la relation du voyage de Mr. Anquetil. Il
» est singulier que les attraits de ces dan-
» seuses figurent dans une histoire philosophi-
» que des établissemens & du commerce des
» Européens dans l'Inde, d'autant que ces
» danseuses n'ont en rien contribué à cet
» établissement, & que leur mérite, quelque
» séduisant qu'il puisse être, n'a jamais été
» compté parmi les marchandises de retour.
» Ces sortes d'écarts ont peut-être contribué
» à la grande réputation dont l'ouvrage a
» joui d'abord. On montreroit ces traits bril-
» lans à la jeunesse, on les favoit par cœur
» & personne ne se demandoit à quoi ils ser-
» voient dans cette histoire ; on imaginoit

„ même qu'ils devoient s'y trouver, puisqu'ils
 „ y étoient. L'auteur a trop d'imagination,
 „ d'esprit, d'éloquence; il est peintre & poète
 „ plus qu'historien. De-là vient que les cho-
 „ ses mêmes dont il a été le plus à portée
 „ d'être instruit, sont celles qu'il raconte
 „ avec le moins d'exactitude. Son his-
 „ toire de la compagnie des Indes de Fran-
 „ ce est ce qu'il y a de plus imparfait dans
 „ son livre. Il n'a point compris le systé-
 „ me de Law, dont cette compagnie tient l'exis-
 „ tence & qu'il falloit approfondir & déve-
 „ lopper pour juger avec équité les opéra-
 „ tions, les droits & les prétentions de ses
 „ directeurs & de ses actionnaires. Un autre
 „ inconvénient dans lequel l'enthousiasme
 „ poétique de l'auteur l'a précipité, est ce-
 „ lui de soutenir avec la même chaleur les
 „ opinions les plus contradictoires. Tantôt il
 „ a l'esclavage en horreur, il le croit inutile
 „ & nuisible autant qu'odieux; & tantôt il
 „ cherche à prouver la nécessité des esclava-
 „ ves, & les avantages de la traite des Né-
 „ gres. Tantôt il veut que l'on songe premie-
 „ rement à cultiver son pays; & tantôt il
 „ conseille de sacrifier pour des établissemens
 „ à l'autre bout du monde, les avances dont
 „ on auroit besoin pour la prospérité inté-
 „ rieure de la patrie. Tantôt il déteste le
 „ monopole; & tantôt il défend les compa-
 „ gnies exclusives. Tantôt il démontre qu'une
 „ colonie, qu'aucun Etat ne peut fleurir que
 „ par la liberté la plus entière du commerce;
 „ & tantôt il recommande de proscrire l'en-
 „ trée, la sortie, les services, les secours
 „ des vaisseaux étrangers. Il ramasse au hasard
 „ & par-tout des vérités, des paradoxes, des
 „ préjugés, pourvu qu'ils soient susceptibles
 „ d'un coloris éclatant. — Autres juge-
 „ mens sur cet ouvrage. I Janv. 1782, p. 9. Et
 „ dans les Journ. cités à la p. 349. I Nov. 1781.



En même tems que j'ai reçu l'ouvrage de
 M. Paine, on m'a envoyé de Francfort les

1. Juillet 1783.

323

deux *Lettres* dont j'ai parlé ailleurs (a), & dont le but est d'examiner le fameux projet d'injurier & de calomnier Louis XIV au sujet de la révocation de l'édit de Nantes (b).
" Ministre de la parole de paix, dit l'auteur
" de ces *Lettres*, citoyen tranquille, je dois,
" à tous ces titres, ne rien hasarder,
" rien écrire qui pût contribuer au trouble
" de l'harmonie sociale, qui pût porter at-
" teinte au respect que nous devons tous
" aux Souverains; qui pût servir enfin
" à propager cette haine transmise de géné-
" rations en générations à des François ex-
" patriés contre un gouvernement autrefois
" aveugle & persécuteur de leurs peres. Par-
" donnez à ma franchise: ou je me trom-
" pe, & je le desire, ou tel sera l'effet de vo-
" tre nouvel ouvrage, qu'il n'en résultera
" rien d'utile pour le genre humain, &
" qu'il peut avoir au contraire une in-
" fluence très-dangereuse sur l'esprit des peu-
" ples. Voilà mon opinion; elle peut être
" fautive; mais permettez-moi, Monsieur, de
" la justifier. Si je suis dans l'erreur, vous
" daignerez peut-être m'éclairer au flambeau

(a) Le titre est: *Lettres à l'abbé Raynal sur l'histoire de la révocation de l'édit de Nantes, qu'il se propose de publier. 1782. Brochure de 109 pag.*

(b) On a déjà vu dans le dernier journal à quel point il falloit défigurer l'histoire & contourner les événemens, pour remplir ce but si salutaire & si honnête.

„ de la vérité; c'est un des plus beaux pri-
 „ vilèges de la saine philosophie. „

L'auteur réduit à trois objets généraux les motifs sur lesquels il fonde son opinion, & les discute avec autant de franchise que de lumières; il demande “ 1^o. Une *Histoire philosophique de la révocation de l'édit de Nantes* peut-elle être de quelque utilité au genre humain? 2^o. Est-il de la politique des Souverains qui comptent parmi leurs sujets un grand nombre de réfugiés, de permettre qu'on instruisse l'Europe entière des motifs qui engagerent leurs prédécesseurs à accueillir les peres émigrans de ces réfugiés, & des avantages qui en sont résultés pour les païs où ils s'établirent? 3^o. Est-il de l'intérêt même des réfugiés actuellement paisibles & heureux, naturalisés dans l'Etat qui offrit un asyle à leurs peres, concitoyens d'un peuple qui les reçut dans son sein, partageant avec lui les avantages de la société sous la protection des mêmes loix, d'apprendre, dans un ouvrage écrit sans doute d'un style nerveux & hardi, les injustices (prétendues) qu'éprouverent leurs ancêtres. „ (a)
 L'auteur développe excellemment ces trois

(a) Il oublie d'ajouter qu'il ne seroit ni honorable ni avantageux aux Protestans, que Mr. R. donnât occasion aux amis de l'histoire & de la vérité, de développer avec une nouvelle force & des détails alarmans, les excès de
 tous

articles, établit victorieusement la négative, & anéantit toute espérance que les partisans de R. pourroient avoir conçue de son projet. Nous ne le suivrons point dans tous les détails que cette discussion entraîne. On jugera aisément des avantages que le futur historien de l'exil des Calvinistes, donne à son adversaire par la nature des matériaux qui doivent servir à l'ouvrage d'une si grande expectation. Il seroit certainement merveilleux qu'on vît s'en former quelque chose de bien magnifique. " Je rapporterai fidelement, dit l'auteur des *Lettres*, les questions qu'on m'a fait passer de votre part. Les voici; elles ont pour titre :

" *Questions sur les réfugiés françois, faites par Mr. l'abbé Raynal, qui travaille à l'Histoire de la révocation de l'édit de Nantes.* "

1. *A quelle époque les réfugiés françois s'établirent-ils dans votre pais? Y en est-il venu d'autres depuis cette époque?*

2. *En quel nombre y arriverent-ils? Restèrent-ils tous réunis, ou les déterminat-on à se disperser?*

3. *Quels secours, quels privileges leur accordat-on? Les privileges ont-ils toujours continués? Les expatriés ont-ils eu besoin qu'on leur continuât les pensions & les autres secours?*

4. *Avec quels capitaux à peu près les réfugiés se présenterent-ils? Fut-on obligé de faire*

tous les genres, persévérans & incorrigibles qui ont donné lieu à la proscription des sectaires en France.

des quêtes pour eux, & les quêtes furent-elles abondantes? L'usage en continua-t-il long-tems?

5. Quelles branches d'industrie les réfugiés établirent-ils dans le païs? Les branches d'industrie sont-elles restées dans leurs mains, ou les gens du païs les ont-ils adoptées?

6. La colonie a-t-elle diminué ou augmenté en nombre, en activité, en richesses? Quelles ont été les causes de ces variations?

7. Les naturels du païs ont-ils adopté la langue, les mœurs, les habitudes des réfugiés; ou les réfugiés ont-ils adopté les mœurs, les habitudes de la contrée qui les a reçus?

8. Le caractère des réfugiés s'est-il corrompu ou amélioré?

9. Quel est sous tous les points de vue l'état actuel de la colonie française?

Après nous avoir fait part de ces questions, qui doivent faire la base de cet édifice déjà si fameux quoiqu'encore suspendu en l'air, l'auteur ajoute " Quel en peut-être le but, „ & , je le répète , de quelle utilité cet ouvrage peut-il être au genre humain „ ? Il oublie encore ici d'observer que de ce plan ne peut jamais rien éclore que de très-mesquin & lésineux. Cela ressemble parfaitement à un compte d'économie domestique, propre à diriger un maître-d'hôtel ou un chef de cuisine. Et voilà de quoi s'occupe le sublime philosophe Raynal ! Hélas ! comme tout dégénère entre les mains & dans la tête des hommes !

L'auteur prend néanmoins la peine de répondre en détail à toutes les questions de R; il en fait voir l'inutilité, le danger, la mauvaise politique, l'absurdité même en bonne philosophie, & l'opposition directe avec les vastes prétentions de l'auteur. " La somme

„ qu'ils exportèrent & qu'ils enleverent au
 „ numéraire de la France, le dommage que
 „ cette privation d'especes & de bras exilés
 „ porta aux finances, au commerce, à l'in-
 „ dustrie de la nation françoise; tout cela
 „ est connu (a), & le répéter ce n'est point
 „ réparer le dommage. „

Laisant là les diverses questions de ce
 grand philosophe, devenu *économiste* du plus
 mince détail, je m'arrêterai un moment à
 la question assez plaisante pour un homme
 qui érige, comme nous avons vu, les maisons
 de prostitution en écoles de bonheur & de
 vertu. (*Question VIII.*) *Le caractère des*
réfugiés s'est-il corrompu ou amélioré? RÈ-
PONSE. “ Est-ce bien M^r. l'abbé Raynal;
 „ un philosophe, un François, qui fait une
 „ question pareille? Comment! il parcourt
 „ l'Allemagne, pour faire, dit-il, l'histoire
 „ des réfugiés qui y sont répandus, &, je
 „ veux bien le croire encore, pour appren-
 „ dre à connoître les Allemands qu'il n'ai-
 „ moit point, parce qu'il les jugeoit assez
 „ mal; & c'est aux uns & aux autres qu'il
 „ s'adresse pour qu'ils l'instruisent de la bon-
 „ té ou de la corruption de leur caractère! Il
 „ faut en convenir, cette maniere de s'inf-
 „ truire est d'un genre nouveau; mais assu-
 rément

(a) Et l'on fait tout ce que l'on en dé-
 bite, est fort exagéré, que la perte est infini-
 ment compensée par les avantages qui en ré-
 sultent &c. &c. 1 NOV. 1781, p. 353. — Dern.
 j. p. 249.

„ rément elle n'est ni polie , ni adroite ;
 „ car si le caractère des réfugiés s'est corrom-
 „ pu , c'est donc parce qu'ils habitoient au
 „ milieu d'un peuple corrompu ; & s'il s'est
 „ amélioré , ils étoient donc corrompus eux-
 „ mêmes : ainsi M^r. l'abbé Raynal suppose
 „ que les uns & les autres étoient ou cor-
 „ rompus ou corrupteurs. Supposition égale-
 „ ment injuste & injurieuse , qui prouve en-
 „ core que la prudence n'est pas toujours
 „ la compagne de l'esprit. „

On trouve quelques pages auparavant un
 avis qui vaut bien celui-ci , & qui est con-
 çu en ces termes. “ Je suis loin , Monsieur ,
 „ de refuser à vos talens la justice qui leur
 „ est due : vous pensez , vous écrivez forte-
 „ ment ; mais aux traits du génie je voudrois
 „ reconnoître l'homme modeste , l'ami de l'hu-
 „ manité. En vain je cherche dans vos écrits
 „ cette philosophie douce qui trace au bu-
 „ rin de la persuasion la route qui conduit
 „ au bonheur ; ou je me trompe encore ,
 „ mais je crois n'y voir au contraire que
 „ l'effervescence d'un critique outré contre
 „ les gouvernemens , qui peint en traits de
 „ feu leurs erreurs , les promulgue , comme
 „ s'il vouloit exciter les peuples à la révolte
 „ & s'ériger en précepteur des Rois. Oui ,
 „ Monsieur , votre plume me paroît être ,
 „ au moral , ce qu'une torche enflammée
 „ est , au physique , entre les mains d'un
 „ incendiaire. Elle brûle , elle échauffe les
 „ esprits ; mais elle révolte ceux que vous
 „ voudriez persuader. „

L'approbation

L'approbation que le lecteur judicieux donnera à la plupart des observations de cet auteur, ne l'empêchera pas d'être mécontent de quelques-unes, où il trouvera non-seulement des préjugés de protestantisme, mais encore des vues fausses en logique, en politique, en histoire & en philosophie. Mais on les lit avec indulgence dans la conviction opérée par une trop longue expérience, qu'il n'y a rien de parfait en ce monde, & sur-tout dans le monde littéraire d'aujourd'hui : *Nihil est ab omni parte beatum.*

C'est bien autre chose encore de l'éditeur, dont l'avertissement forme avec les *Lettres* le contraste le plus faillant; qui adore humblement tous les délires de celui dont il publie la réfutation. Il a même jugé à propos de placer quelque part une note pour avertir que l'auteur n'est pas un ministre protestant (a). La seule bonne chose que j'aie vue dans cette adulation étrangement déplacée, c'est que les *Protestans n'aiment pas la propagation de l'esprit philosophique*; ce que notre homme trouve très-mauvais, mais on ne s'en tiendra pas moins à leur avis.

(a) Quoique cette note soit mise sur le compte de l'auteur, elle est tellement en contradiction avec le texte, que je ne puis la lui attribuer. Du reste, quelque soit sa qualité, ses raisons sont toujours d'une égale valeur.



Ces différentes attaques faites avec tant de succès contre les ouvrages ou réalisés ou projetés de l'abbé R, ont engagé ses partisans à abandonner dans sa défense ce que ses écrits contiennent de relatif à la religion, à la politique, à l'histoire, à la philosophie même, sagement entendue; & à se retrancher dans ses connoissances économiques & de commerce, où gît, disent-ils, sa véritable gloire. Cependant je me souviens d'avoir vu quelque part une lettre très-bien écrite, dont l'auteur prouve qu'en matière de commerce le fameux abbé n'a pas les premières notions du vrai. Cette lettre, imprimée en 1781, offre des points de vue intéressans. J'en transcrirai une partie.

“ cet ouvrage (*l'Histoire philosophique*) fruit du délire d'une imagination exaltée, a déjà été justement condamné par les magistrats, & censuré par la Sorbonne: les erreurs pernicieuses qu'il renferme, ont déjà été combattues d'une manière victorieuse; mais comme on est assez généralement persuadé que l'auteur a mêlé à ses sophismes extravagans d'excellens principes sur le commerce, je crois, Monsieur, qu'il est important de défabuliser le public. ”

“ Je ne me propose donc ici que d'examiner l'article *commerce*, du livre dix-neuvième. Le commerce étant le principal sujet de tout l'ouvrage, les principes de l'auteur sur cette matière intéressante doivent être réunis & méthodiquement exposés dans cet article fondamental. Comment ne pas s'y attendre? L'auteur nous assure qu'il a appelé à son secours les hommes instruits de toutes les nations;

qu'il a interrogé les vivans & les morts, pe-
sè leurs autorités, opposé leurs témoignages ;
que si on lui eût nommé sous la ligne ou
sous le pôle un homme en état de l'éclair-
rer sur quelque point important, il auroit été
sous le pôle ou sous la ligne, le sommer de
s'ouvrir à lui. Peut-on douter, après cela,
qu'il n'ait pas profondément médité son sujet ;
qu'il n'ait pas comparé ses idées avec celles
des plus illustres écrivains ; qu'enfin tous ses
résultats ne soient autant de vérités immua-
bles ? »

« Mais il en est tout autrement. Abstrac-
tion faite, des métaphores heureuses, des pen-
sées hardies, des tableaux brillans, où l'ima-
gination se joue & semble s'abandonner à
elle-même ; on ne découvre que des idées va-
gues & incomplètes, factices & incohéren-
tes, fondées sur d'anciens préjugés. Cette as-
sertion paroitra bien étrange aux yeux des
admirateurs enthousiastes de l'*Histoire philoso-
phique des deux Indes*. Je sens que je m'im-
pose l'obligation de la justifier. »

« Il est, je pense, indispensable de com-
mencer par poser quelques principes géné-
raux sur la nature du commerce & de ses
rapports avec l'intérêt social. Si ces principes
ont ce caractère de simplicité & de vérité,
que tout esprit attentif & impartial peut sai-
sir sans effort, ils serviront à faire porter un
jugement plus prompt & plus sûr de l'ana-
lyse, qui est le sujet de cette discussion. »

« Le commerce, en général, consiste dans le
débit des productions brutes ou façonnées. Le
débit se fait par le moyen de l'échange. L'é-
change est un contrat d'égalité : les parties
contractantes donnent & reçoivent valeur pour
valeur égale. La valeur est le rapport d'échan-
ge entre telle chose & telle autre ; le prix
est l'expression de la valeur. »

« L'échange diffère de la vente. Dans l'é-
change, chaque chose est réciproquement le
prix & la marchandise. Dans la vente le prix
est en argent. »

« La fonction de l'argent, dans le com-
merce,

merce, est d'offrir un gage intermédiaire, de servir de mesure commune. »

« La valeur donne aux productions la qualité de richesse. Les productions qui, par elles-mêmes, sont des biens, deviennent riches par la possibilité de les échanger. »

« De ces premières notions, tirées de la nature même des choses, il résulte que le commerce, soit de particulier à particulier d'un même Etat, soit de nation à nation, n'est pas un moyen de s'enrichir, puisqu'il n'est jamais qu'un échange, où l'on donne autant que l'on reçoit. Mais par le commerce, on peut satisfaire à tous ses besoins, varier ses jouissances, & se procurer toutes les délices de la vie. »

« Il est une distinction à faire très-essentielle. L'usage a donné au mot *commerce*, deux acceptions très-différentes, & qu'il faut bien saisir. On appelle également commerce, la vente des productions en première main, & la revente de ces mêmes productions, soit en nature, soit qu'elles aient subi les préparations de l'art. »

« Mais pour ne pas confondre des choses essentiellement distinctes, les philosophes nomment *commerce de propriété* la vente des productions en première main; & ils appellent *trafic* ou *négoce*, la revente des denrées ou marchandises. »

« Le commerce de propriété est vraiment le commerce de l'Etat. L'intérêt de l'Etat est d'avoir un grand revenu. Le revenu ne dépend pas seulement de l'abondance des récoltes, mais principalement de la valeur des productions. Cette valeur, en première main, assure la rentrée des reprises des cultivateurs, & décide de la grandeur du revenu. L'intérêt de l'Etat est donc que les productions de son territoire jouissent constamment de la plus haute valeur. Le moyen infailible de leur assurer dans tous les tems cette bonne valeur, c'est la liberté entière & la parfaite immunité du commerce. L'abondance, la richesse, la force & la prospérité d'un Etat,

consisteront toujours dans la haute valeur des productions du sol. »

« Le trafic, ou l'exercice du commerce de revente, n'est que le service du commerce de propriété. Il ne peut se faire sans des fraix & des bénéfices, qui sont le salaire des commerçans : ces fraix & ces bénéfices loin d'être un accroissement de richesses, sont des dépenses pour la nation qui les paie. La nation a donc le plus grand intérêt à réduire ces dépenses, & à payer ce service au moindre prix possible. La réduction des fraix du commerce, d'autant plus intéressante qu'elle n'influe pas seulement sur le prix des productions dans la vente, mais encore dans la vente en première main, s'opérera d'elle-même avec une pleine & entière liberté, & une concurrence indéfinie entre les commerçans. »

« Ces principes préliminaires ont, je crois, toute la clarté desirable, & n'ont pas besoin d'un plus long développement. Je ne crains pas de les ranger dans la classe des vérités immuables, qu'aucun homme judicieux ne peut méconnoître. Leur application servira à nous faire découvrir les méprises dans lesquelles est tombé l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes*. »

« Le commerce, dit cet historien philosophe, ne produit rien lui-même, il n'est pas créateur. Ses fonctions se réduisent à des échanges. Par son ministère, une ville, une province, une nation, une partie du globe, sont débarrassées de ce qui leur est inutile : par son ministère elles reçoivent ce qui leur manque. Les besoins respectifs de la société des hommes l'occupent sans cesse. Ses lumières, ses fonds, ses veilles, tout est consacré à cet office honorable & nécessaire. Son action n'existeroit pas sans les arts & la culture ; mais sans son action, la culture & les arts seroient peu de choses. En parcourant la terre, en franchissant les mers, en levant les obstacles qui s'opposent à la communication des peuples, en étendant la sphère des besoins, & le desir

„ des jouissances ; il multiplie les travaux ;
 „ il devient en quelque sorte, le moteur du
 „ monde. (p. 579, vol. 4, édit. in.4^o.) „

« Il se présente bien des observations à faire sur cette description du commerce. 1^o. L'auteur ne distingue point le trafic du commerce, il prend l'un pour l'autre. Ce défaut d'exactitude dans les idées, lui fait ensuite confondre des intérêts très-distincts & très-opposés ; l'intérêt d'une nation, & celui de ses commerçans regnicoles. Ces deux intérêts sont séparés par des différences essentielles. La richesse d'une nation consiste dans le revenu qu'elle tire annuellement de ses productions territoriales. La valeur de ses productions est la mesure du revenu. L'intérêt d'une nation est donc que les productions de son sol atteignent toujours à la plus haute valeur. Ce n'est pas là l'intérêt de ses commerçans ; ils ne gagnent que sur la différence de l'achat à la revente. Il est donc de leur intérêt de tendre à diminuer la valeur des productions, & conséquemment le revenu territorial, qui est la seule richesse de la nation. Pour marquer en un mot la différence qui est entre l'intérêt de la nation & de celui de ses commerçans, je dirai que la nation paie le service du commerce, & que les commerçans sont payés pour ce service. Ces deux intérêts ne sont donc pas seulement distincts, mais encore opposés ». — « 2^o. Ce seroit nous tromper, que de croire que le commerce vienne débarrasser une nation de ce qui lui est inutile. Quelle est donc la matière du commerce ? Ne sont-ce pas les productions de la culture & les ouvrages de l'industrie ? Mais en cela il n'y a rien d'inutile. Rendons cette vérité sensible par un exemple. Si la Bourgogne vend une partie de ses vins à l'étranger, ce n'est pas que ces vins soient inutiles ou surabondans pour la France ; la prétention en seroit insoutenable. On fait que la France seroit de ces vins qu'on exporte, une consommation avantageuse, si elle avoit le moyen de les payer. C'est donc la pauvreté qui lui interdit

15. Juillet 1783.

335

cette consommation. Mais ces vins sont encore moins inutiles aux propriétaires des vignes ; ils deviennent pour eux des objets d'échange. C'est par la vente de ces vins qu'ils pourvoient à tous leurs besoins, qu'ils font face à leurs engagements. Le meilleur & le plus excellent, n'est pas d'ordinaire celui qu'ils consomment, non, qu'ils n'en fissent usage de préférence ; mais il est en bien des genres, des dépenses indispensables. Ces vins ne sont donc dans leurs mains ni inutiles ni surabondans, mais des objets de première nécessité. Il est de même des matières ouvrages entre les mains des marchands revendeurs ». — « 3°. Quel a été le dessein de l'auteur en disant : que l'action du commerce n'existeroit pas sans les arts & la culture, mais que sans son action, la culture & les arts seroient peu de chose ? C'est vraisemblablement de faire une brillante antithèse. Assurément sans la culture il n'y auroit point de commerce, puisqu'il n'y auroit point de matière commercable. La culture seule peut fournir tous les objets des arts & du commerce ; & c'est sur sa tige que croissent tous les fruits de l'industrie. Mais dire que sans l'action du commerce la culture & les arts seroient peu de chose, ce n'est pas seulement renverser l'ordre des idées, mais c'est prendre l'effet pour la cause. Il faut d'abord des productions ; la culture les donne ; ensuite le besoin des échanges se fait sentir. La possibilité des échanges fait naître le commerce & les arts, & le service du commerce appelle les commerçans. Ces derniers n'existent donc que par la possibilité du commerce, qui a sa cause dans la cultivation. Un écrivain, dont le nom sera cher à la postérité, compare les commerçans à la corde d'un puits ; la corde & l'usage qu'on en fait, ne sont pas la source de l'eau ; c'est au contraire l'eau du puits, jointe à la connoissance & au besoin qu'on en a, qui est la cause de l'usage qu'on fait de la corde ». — « 4°. Ce n'est point le commerce, comme le prétend l'auteur, mais

L'agriculture qui étend la sphère de nos besoins & le desir de nos jouissances. C'est elle encore qui multiplie les travaux, encourage l'industrie, & qui est le moteur, ou l'ame universelle du monde. Les besoins & les desirs ne s'accroissent que par la vue des objets propres à les satisfaire. On ne desire pas ce qu'on ne connoit point. Mais tous ces objets sont-ils donc autre chose que des productions de l'agriculture? N'est-ce pas elle qui fournit toutes les matieres des arts & du commerce? Elle seule peut donc les encourager. Un homme éclairé devoit-il confondre les moyens avec les causes? Mais ce reproche, on est fondé à le faire à Mr. l'abbé Raynal, dès les premières pages de son livre. Rapportons ses propres termes. »

« Elevé au-dessus des considérations humaines, planant au-dessus de l'atmosphère, & voyant à mes pieds ces belles contrées où fleurissent les sciences & les arts, & que les ténèbres de la barbarie avoient si longtems occupées, je me suis demandé : Qui est-ce qui a creusé ces canaux? Qui est-ce qui a desséché ces plaines? Qui est-ce qui a fondé ces villes? Qui est-ce qui a rassemblé, vêtu & civilisé ces peuples? Et alors toutes les voix des hommes éclairés m'ont répondu : *C'est le commerce, c'est le commerce!* (pag. 3 vol. 1.) »

« Une réponse si peu réfléchie est celle de l'auteur. Comment en douter? Très-certainement à ses interrogations, toutes les voix des hommes éclairés ont dû répondre : *C'est l'agriculture, c'est l'agriculture.* Il n'est personne qui ne sente & ne comprenne, que pour creuser des canaux, rendre des rivières navigables, dessécher des marais, construire des villes, & procurer aux hommes des vêtemens & les autres objets de leurs besoins; le commerce est un moyen propre à faciliter l'exécution de ces grandes entreprises; mais que la cause de tous ces ouvrages est dans la culture des terres, qui fournit des matieres premières & les substances nécessaires à

des travaux immenses. N'est-il pas impossible que la civilisation puisse avoir une autre cause que l'agriculture? Il y a plus; il n'y a pas une seule institution sociale qui n'y prenne son origine. Eh! qu'auroit-on besoin de société, ou d'aucune de ses institutions, sans l'agriculture? Les hommes sauvages, épars & réduits à une truite indigence, auroient trop peu de choses à conserver pour sentir la nécessité d'ériger au milieu d'eux une autorité souveraine. »

« Après la description que l'auteur a faite du commerce, il devoit naturellement regarder l'industrie & le commerce de revente comme les premières causes de l'abondance, des plaisirs, & de la prospérité dont une nation peut jouir. Aussi croit-il voir dans les ouvrages de luxe & de décoration une source intarissable de richesses. »

« Les croisades, dit-il, épuisèrent en Asie » toutes les fureurs de zèle & d'ambition, de » guerre & de fanatisme qui circuloient dans » les veines des Européens*; mais elles rap- » porterent en Europe le goût du luxe asia- » tique; & elles racheterent par un germe » de commerce & d'industrie, le sang & la » population qu'elles avoient coûté (page » 480). »

« *Le luxe un germe d'industrie & de commerce!* Et c'est au luxe que les peuples de l'Europe doivent en partie leur nombreuse population! Mais il devient plus énergique à la page 584, où il dit, en parlant de la France: « que la » mobilité naturelle du caractère national, sa » frivolité même a valu des trésors à l'Etat, » par l'heureuse contagion de ses modes; que » l'art de plaire est un des secrets de sa fortune & de sa puissance; qu'enfin cette industrie est une des sources de son opulence, & un des ressorts de son activité. »

« Etoit-ce donc la peine de consulter les vivans & les morts, pour nous répéter leurs vieilles erreurs? S'il est des écrivains célèbres qui ont cru le luxe utile aux grands Etats, s'est qu'alors la politique n'étoit pas encore

* sottise
de cette
déclama-
tion. 1 Mai
1782, p. 33.
— 1 Fév.
1782, p. 165,
170, & aut.
cités *ibid.*
— 1 Oct.
1782, p. 174.

une science démontrée. On en ignoroit les vrais principes, dont la découverte est d'une époque récente. Il n'est plus permis d'ignorer les dangers du luxe ; il est pour les peuples le fléau le plus redoutable. Le luxe, comme le pouvoir arbitraire, est un germe de calamité ; il ne se développe dans le sein d'un Etat que pour répandre la misère & tous les maux qui composent son affreux cortège. »

« Si c'étoit ici le lieu d'approfondir la question du luxe, je prouverois jusqu'à la démonstration, que loin qu'il crée, anime & vivifie l'industrie, son action est de détruire les manufactures, les arts & le commerce. Les croisades ne pouvoient donc faire aux nations de l'Europe un plus dangereux présent, que de leur rapporter le goût du luxe asiatique. Pour comprendre ses effets funestes, il suffit de savoir qu'il consiste dans un excès de dépenses stériles. Le luxe, soit public, soit particulier, n'est donc point dans la somme dépensée, mais dans la nature de la dépense. C'est la dépense tournée vers le travail le plus recherché, vers les besoins de fantaisie, vers les ouvrages les plus rares, les plus précieux, vers les demandes que l'instabilité des modes rend les plus incertaines. »

« J'observerai encore que le luxe est contagieux, selon la remarque même de l'auteur. Il est donc difficile qu'il domine dans une nation, qu'il ne s'étende à toutes les classes de citoyens. Pour y satisfaire, on épargne sur la consommation des productions du sol. Cette épargne détourne & consume en dépense frivole, des fonds nécessaires à la cultivation. L'exploitation des terres en souffre, la récolte diminue, le revenu décroît, & une classe nombreuse d'hommes se trouve insensiblement réduite à une indigence qui nécessite la mendicité. »

« Mais personne n'a mieux senti que l'auteur, les conséquences déplorables que le luxe entraîne. « Le luxe, dit-il, (page 634) » devient un besoin. Le superflu prend la place du nécessaire : on s'habille mieux, on

„ vit moins bien, l'habit se fait aux dépens
 „ du corps. L'homme du peuple connoit la
 „ débauche avant l'amour; & se mariant plus
 „ tard, a moins d'enfans, ou des enfans
 „ plus foibles. Le bourgeois cherche une for-
 „ tune avant une femme, & perd d'avance l'une
 „ & l'autre dans le libertinage. Les gens ri-
 „ ches, mariés ou non, vont sans cesse cor-
 „ rompant les femmes de tout état, ou dé-
 „ bauchant les filles pauvres. Les difficultés
 „ de soutenir les dépenses du mariage, & la
 „ facilité d'en trouver les plaisirs, sans en
 „ avoir les peines, multiplient les célibatai-
 „ res dans toutes les classes. L'homme qui
 „ renonce à être pere de famille, consume
 „ son patrimoine, & d'accord avec l'état
 „ qui lui en double la rente par des emprunts
 „ ruineux, il fond plusieurs générations dans
 „ une seule; il éteint sa postérité; celle des
 „ femmes dont il est païé, & celle des filles
 „ qu'il paie. Tous les genres de prostitutions
 „ s'attirent à la fois. On trahit son honneur &
 „ son devoir dans toutes les conditions; la
 „ déroute des femmes ne fait que précéder
 „ celle des hommes. „

„ Dans ce tableau, l'auteur peint avec force
 „ les maux que le luxe enfante. Ce n'est
 „ plus à ses yeux le germe des richesses & du
 „ bonheur d'un peuple, mais la cause la plus
 „ active de la dépopulation d'un Etat. Comment
 „ a-t-il donc pu s'en faire l'apologiste? Qui-
 „ conque rapprochera ce dernier passage des
 „ deux premiers, aura peine à croire que des
 „ propositions si formellement contraires, puissent
 „ partir de la même plume. Des inconséquences
 „ de cette nature ont lieu de surprendre dans
 „ un écrivain qui, voué à la recherche de la
 „ vérité, entreprend de sonder les plaies des
 „ nations, & d'en découvrir les causes & les
 „ remèdes. Mais il est rarement heureux dans
 „ ses découvertes, & presque toujours il prend
 „ l'ombre pour la réalité. „

L'auteur de la lettre prouve ensuite ces
 observations par les faits les plus frappans que

présente l'histoire des nations commerçantes. Il commence par les Espagnols ; vient ensuite aux Hollandois , aux Anglois , & fait voir sur-tout par les événemens qui forment les annales de ces derniers , combien sont illusives les idées de l'abbé sur le commerce. On peut consulter *l'Année littéraire*. 1781 n^o. 30 , p. 307. Le judicieux auteur de ces observations avoit promis de les continuer , mais il a jugé sans doute que la these étoit suffisamment démontrée , comme elle l'est en effet , puisqu'il a cru n'y devoir pas revenir. Les partisans de l'abbé n'ont pas trouvé à propos de la contester.



Lehrbuch für das griechische Sprachstudium,
zum Gebrauche der Sturmainzischen Schulen
1c. *Livre élémentaire de la langue
grecque à l'usage du college de Mayence ,
par Daniel-Christophe Ries , professeur
des belles-lettres & de la langue grecque.*
A Mayence , de l'imprimerie de l'univer-
sité. 1782. 1 vol. in-8^o.

MAlgré la frivolité du siècle , les langues savantes , humiliées sans doute par le grand déchet de leur usage & de leur gloire , pourront dire avec une sorte de consolation : *Non omnis moriar*. Dans ce tourbillon de dissipation , de futilité & de sottise qui agite nos prétendus *gens de lettres* de manière à leur faire tourner parfaitement

la tête, il se trouve des hommes solides qui résistent à cette rotation funeste, & maintiennent pour l'honneur des sciences celui des anciennes langues. M^r. Ries mérite d'occuper une place distinguée dans cette classe de littérateurs estimables & rares. Ses *Elémens* de la langue d'Homère sont très-bien rédigés, la marche en est claire & méthodique, les préceptes sûrs & précis, les exemples bien choisis & propres à faire, en même tems qu'ils donnent des lumières grammaticales, sur le cœur & l'esprit des impressions utiles. On voit dans le second volume le traité de Cebes intitulé *Tableau de la vie humaine* plein de bonne philosophie; M^r. Ries en commente le sens littéral, mais l'écolier qui saisit les choses avec vivacité & avec docilité, ne laissera pas d'y recueillir de bonnes leçons. J'aurois cependant voulu qu'à Cebes on eût substitué ou quelque traité de St. Chrysostôme, ou quelques chapitres du nouveau Testament (a); la jeunesse qui n'est pas instruite de l'inconséquence de la morale philosophique, du défaut de sanction & d'autorité sans lesquelles toute morale est nulle, croit quelquefois voir dans cet imposant verbiage une

(a) N'est-ce pas une chose étonnante que dans un tems où l'on veut obliger le païssan & le manoeuvre à la lecture des endroits les plus obscurs de la bible, & les plus critiques pour des ignorans *, on refuse d'en donner les plus importants & les plus utiles à la jeunesse destinée aux sciences ?

* 15 Mars

1783-p.475.

espece de pendant de la morale évangélique; & cette idée ne peut être que très-funeste, sur-tout dans le tems de vertige & de confusion où nous sommes. Il est vrai néanmoins que ce même point de vue bien saisi offre des conséquences intéressantes & très vraies. Il faut que la morale de Jesus-Christ soit bien excellente, bien assortie aux besoins & à la félicité de l'homme, puisque les sages profanes appliqués à recueillir les lumières qu'une raison saine leur présentoit, en ont entrevu, non pas la suite & l'ensemble, mais diverses leçons éparées, toujours précieuses & salutaires. Parmi celles du prétendu Cebes (a) nous distinguerons les suivantes, dont M^r. Ries semble faire avec raison un cas particulier. *La vraie science est celle qui conduit à la sagesse, à la vertu, & au véritable bonheur. — Les sciences & les arts ont leur utilité, mais ils ne peuvent produire par eux-mêmes la pureté du cœur & la vraie félicité. — Avec le goût des arts & des sciences on peut être un grand scélérat. La persuasion d'une science imaginaire est le plus grand obstacle à l'acquisition de la bonté morale.*

(a) Mr. Ries ne doute pas que cet ouvrage ne soit réellement de Cebes, disciple de Socrate. Mr. l'abbé Sevin a prouvé qu'il est d'un auteur beaucoup plus récent. Si on me laissoit faire, je prouverois peut-être qu'il est plus moderne encore que Mr. Sevin ne le pense, ou qu'il a été considérablement interpolé.

Sermons du P. de la Rue, nouvelle édition, revue & corrigée. A Toulouse, chez Etienne Sens; à Liege, chez Lemarié. 1782. 4 vol. in-12. Prix 8 liv.

IL y a quelque chose de si solide, de si vrai dans l'éloquence du P. de la Rue, que la vicissitude qui poursuit & inquiète sans cesse l'état des sciences & du goût, n'a pu donner atteinte au jugement que le public a porté de ses sermons. Leur prix s'est même accru aux yeux des gens instruits par la décadence que le faux bel-esprit, & le froid philosophisme ont préparé à tous les genres de littérature. C'est donc servir le public que de les reproduire, vu que les anciennes éditions devenoient rares & chères.



Extrait des *Affiches & Annonces* n°. 20. p. 30. « Un remède fort simple & qui fait un si grand bien aux poitrinaires, qu'il les guérit radicalement, ne doit pas rester inconnu. J'aurois à me reprocher de ne pas le rendre public, quoiqu'il soit fort connu à l'Orléans, à Guingamp & à Morlaix. C'est à l'isle de France qu'on en a eu la recette. Je suis d'autant plus aisé, Monsieur, de vous l'adresser, que je vous ai en particulier bien de l'obligation du remède admirable & simple dont vous avez gratifié les pauvres gouteux par le moyen des feuilles de frêne. Voici de quoi

il s'agit pour guérir les poitrinaires. Deux poignées de la plante qu'on appelle *la Rue*, qu'on coupe à la fin de Mai, qu'on fait bouillir dans cinq pintes d'eau de rivière, & qu'on réduit à moitié. Exprimez ensuite la rue & la retirez ; mettez une demi-once d'aloës dans la décoction, & faites-y tremper une serviette demi-usée pendant vingt-quatre heures (celles de coton sont les meilleures) ; puis faites-la sécher à l'ombre dans un appartement. Cette serviette plôée en huit & portée sur la poitrine, jusqu'à ce qu'elle tombe par lambeaux, est un excellent remède. On exhorte d'avoir deux serviettes, afin que quand on a transpiré, on puisse se servir de la seconde pendant qu'on fait sécher l'autre à l'ombre, vu qu'il ne faut pas s'en servir quand elle est mouillée. Pendant que les femmes ont leur maladie périodique, elles ne doivent pas porter ladite serviette. On m'a assuré, Monsieur, qu'une seule serviette qui doit durer environ six mois suffit pour que les pulmoniques soient guéris. La femme-de-chambre d'une dame de ma connoissance, qui étoit dans le plus triste état, & regardée comme sans ressource par tous les gens de l'art, jouit de la meilleure santé. Elle s'est mariée, & a plusieurs enfans qui se portent aussi bien que la mere. F. G. Blouet, Carme. Hennebond, 30 Avril 1783 „.



Le *Sifflet* est le mot de la dernière Enigme.

J E suis tantôt noir tantôt blanc ;
J'ai des veines & point de sang.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 15 Mai.*) Il arrive continuellement dans notre canal des bâtimens , portant pavillon russe. Ils sont presque tous chargés de passagers qui vont s'établir à Cherfon ; la population nombreuse de cette ville naissante donne de l'ombrage à notre gouvernement. — Toutes les lettres qui viennent du dehors , nous menacent d'une guerre prochaine. On croit que les Spahis ont eu ordre de passer en Bosnie , & qu'aux environs de Gianilik en Asie ; il y a 100 mille hommes prêts à marcher au premier signal , sous le commandement du célèbre général Gianili-Aly bacha , que bien des personnes pensent être destinés à faire une tentative sur la Crimée , attendu que le gouvernement y a envoyé , dit-on , plusieurs émissaires chargés d'exciter à une nouvelle révolte les habitans de cette presqu'isle. On assure que les vaisseaux de guerre partis depuis peu , y vont transporter les troupes dont il est question.

Extrait d'une lettre de Péra près de Constantinople le 18 Mai.

*La guerre qui couve depuis longtems entre les Turcs & les Russes , ne tardera , se-
I. Part. Z lon*

lon les apparences , pas longtems à éclater. La Porte se prépare à la soutenir , & l'on remarque dans ses dispositions une activité dont elle n'a jamais donné d'exemple. Cinq vaisseaux de ligne & deux galeres viennent de mettre à la voile pour la Mer-noire: on ignore de quelles opérations cette escadre est chargée. Le bruit court que le capitán-bacha , dont les talens & les lumieres font en ce moment l'esperoir de la nation turque, restera ici , où sa présence est nécessaire pour la grande direction des affaires , & qu'il enverra à sa place son kiája-bey dans l'Archipel. — Le capitán-bacha a fait, le 7 de ce mois , avec la solemnité accoutumée , la cérémonie de la sortie de sa flotte. Son opinion domine toujours dans le divan , & sa personne est regardée par le peuple comme le talisman auquel le salut de l'empire est attaché. — Un corps de troupes de marine marchant à la maniere des Européens , la baïonnette au bout du fusil , a passé hier par Péra : le capitán-bacha fait faire journellement à ses gens l'exercice suivant les principes européens , en présence du grand-visir. Hier il s'est rendu , accompagné du vice-amiral Hassan-Bey , à l'entrée de la Mer-noire , pour visiter deux nouvelles batteries qui y ont été construites par un ingénieur renégat.

ALEXANDRIE (le 30 Avril.) Le parti des beys exilés dans la Haute-Egypte , se grossissant chaque jour par l'arrivée de quelques mécontents qui se réfugioient du Caire

auprès d'eux , le gouvernement a enfin résolu de les soumettre , & il a mis en campagne à cet effet une armée commandée par Murat-Bey , aiant sous ses ordres quatre autres beys. L'ardeur de Murat pour remplir sa commission , étoit telle qu'on a eu de la peine à lui faire différer son départ jusqu'à la fin de Mars dernier , pour donner le tems aux habitans de la Haute-Egypte de recueillir leurs grains , dont la récolte commence en Février. Ce délai étoit d'autant plus nécessaire , que les eaux du Nil ne s'étant pas élevées l'année dernière à leur hauteur accoutumée , beaucoup de terres n'avoient pu être arrosées , & le pais étoit menacé d'une disette. La supériorité des forces confiées à Murat-Bey , devoit faire tout espérer de son expédition ; mais on ne peut se défendre de quelque crainte sur la fidélité des officiers & des troupes à ses ordres , & l'on fera au Caire dans une grande perplexité jusqu'à ce qu'on y apprenne l'issue des premiers combats. Le castangi-bachi du capitán-bacha vient d'arriver en ce port. Quoiqu'il ait d'abord annoncé que sa commission étoit de présenter quelques armes à Murat-Bey de la part de son maître , on a sçu depuis qu'il étoit chargé de différens ordres de la Porte , & notamment d'obliger tous les vaisseaux turcs en charge au port vieux , de se rendre à Constantinople , & de faire fournir par l'Egypte une grande quantité de poudre ; ce qui fait penser ici que la Porte n'est pas entièrement rassurée sur les intentions de ses voisins.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 30 Mai.) La cour a pris le deuil pour 8 jours à l'occasion de la mort de S. A. R. Charles-Gustave, prince-héréditaire de Suede. — Mrs. les conseillers au département des affaires étrangères, le prince Murawow, Leontiew, Blum & Condoidi, ont été nommés conseillers de la chancellerie de l'empire. — M^r. Brompton, célèbre peintre anglois, vient d'achever à Czarskoe-Zelo un tableau allégorique qui a mérité l'approbation des connoisseurs. L'Impératrice y est représentée sous le costume russe aiant l'épaule droite couverte du manteau impérial & montrant de la main gauche des pavillons & autres trophées pour désigner ses succès militaires contre les Turcs. On voit sur un piédestal à sa droite la terrible égide, le sceptre & différentes couronnes antiques, parmi lesquelles on distingue sur-tout les couronnes civique & triomphale. Les armes de l'empire, les faisceaux, le caducée & le code des loix sont à côté; une grande colonne y paroît ornée de bas-reliefs qui retracent toutes les victoires remportées sur les Turcs au dessous desquelles on lit le nom de *Catharina*. Un autre piédestal soutient le trône où S. M. I. est assise; la Grece sous la figure d'une femme, accompagnée des attributs d'Athene, paroît aux pieds de cette Souveraine, pour lui demander sa protection; Apollon, suivi des neuf Muses, approchent

d'un air suppliant, & l'Impératrice les accueille avec bonté; le soleil de l'Orient éclaire de ses rayons la face de S. M. Dans le fond de ce tableau s'éleve la nouvelle ville de Cherson; la Mer-noire y paroît en même tems couverte de vaisseaux russes qui dirigent leur route vers Constantinople. La vue de ce tableau fait souhaiter que les événemens de la guerre qui est commencée, n'y répandent pas quelques ombres qui en obscurissent l'éclat.

Sa Majesté l'Impératrice vient de faire l'acquisition du magnifique palais que cette Souveraine avoit fait élever pour le feu prince Orlov, & en a fait passer le prix à la famille. Elle en a fait ensuite présent au Grand-Duc Alexandre Pétrowitz, auquel elle a conféré la charge de grand-maître de l'artillerie que le prince Orlov occupoit. S. M. a nommé le général Muller pour en faire les fonctions sous Son Altesse Impériale.

Il y a à Cronstadt une très-belle escadre de 10 vaisseaux de ligne, & de 3 frégates, toute prête à entrer dans la Méditerranée aux ordres de l'amiral Tichitgoffe; l'Impératrice se propose, avant le départ de ces vaisseaux, de se rendre à leur bord, en compagnie de L. A. I. le Grand-Duc & la Grande Duchesse, pour en voir l'ordonnance & la construction; on y distingue sur-tout l'Elisabeth, nouvellement construit à Cronstadt, qu'on dit être l'un des meilleurs vaisseaux de l'Europe.

*Extrait d'une lettre de Cherson du 15
Avril.*

“ Notre commerce s'accroît de jour en jour, & les richesses qu'il nous apporte contribuent à l'agrandissement de la ville. On se flatte de voir des progrès encore plus rapides, dès que le divan de Constantinople aura consenti à la libre navigation des vaisseaux russes par le détroit des Dardanelles. La Russie ne néglige aucun des moyens qui sont en son pouvoir pour obtenir cette concession importante. Et comme l'Empereur, de son côté, demande & obtiendra aussi la liberté de tout le cours du Danube, la Mer-noire va devenir le centre d'un commerce immense, & par les grands fleuves qui s'y rendent, & par sa communication avec l'Archipel & la Méditerranée, sous les murs de Constantinople. „

“ Le reste de notre presqu'île jouit enfin de la plus parfaite tranquillité; les auteurs de la révolte contre le Kan Saib-Gueray ont abandonné un parti qui, aiant été suscité par les intrigues de Constantinople, n'étoit pas soutenu par l'empire ottoman, & qui par conséquent ne pouvoit résister longtems à la protection efficace dont l'Impératrice couvroit le Kan légitimement élu. „

E S P A G N E.

MADRID (*le 30 Mai.*) La ville de Fraga, dans le royaume d'Arragon, a offert au Roi une somme considérable pour l'aider

à subvenir aux dépenses occasionnées par la dernière guerre ; Sa Majesté a vu avec beaucoup de reconnoissance cette nouvelle preuve du zèle patriotique de cette ville, mais elle n'a pas cru devoir accepter ses offres. — On écrit de San-Lucar, que depuis quelque tems ce pais est couvert d'une multitude de sauterelles ; qu'on y emploie tous les moyens de parer à ce fléau ; qu'on en a déjà enterré plus de 400 boisseaux, & que les gens de la campagne, pour conserver, s'il est possible, & leurs fruits & les productions de la terre, ont abandonné tout autre ouvrage, & sont entierement occupés à la destruction de ces insectes dévorans.

L'on parle beaucoup depuis quelques jours d'une seconde expédition contre Alger, qu'il s'agit aujourd'hui de bombarder : l'on y emploieroit 60 chaloupes-canonnières & bombardieres, qu'on arme actuellement, & qui seroient secondées par une escadre de 4 vaisseaux de ligne & de quelques frégates sous les ordres de Don Antonio Barcelo. Comme l'on attend ici Don Louis de Cordova, le comte d'O Reilly, gouverneur de Cadix, & le comte de Xerena, gouverneur de Malaga, l'on croit qu'ils ont été mandés pour assister à un conseil de guerre sur cette expédition.

Il paroît un indult ou pardon général, publié par l'archevêque de Santa-Fé, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, relativement aux troubles qui s'y étoient élevés, & qui sont heureusement apaisés. — Un édit nouveau vient de mettre en vigueur les

ordonnances roiales de 1766 & 1771, qui défendoient & annulloient toute disposition testamentaire en faveur des confesseurs, des églises & des couvens. L'édit défend de plus aux ecclésiastiques de s'immiscer en façon quelconque dans les hoiries, testamens, biens héréditaires &c, des personnes qui viendroient à mourir *ab intestat*. Un autre édit qui a pour objet l'encouragement de la pêche, déclare libre de toute charge la sortie du poisson frais, salé ou fumé.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 25 Mai.) Le Roi commence à se rétablir de son indisposition qui avoit d'abord causé des alarmes, & l'on nous flatte que S. M. recouvrera bientôt une parfaite santé — Un navire danois arrivant des Indes-orientales, & qui vient de mouiller dans le Tage, rapporte que les vents périodiques ont, dans la dernière saison, soufflé avec une telle violence sur cette côte, qu'ils ont fait périr un grand nombre de navires richement chargés.

Le comte d'Oeyras, fils aîné du marquis de Pombal, ne croiant pouvoir vivre avec agrément dans un pays où la mémoire & le nom de son pere sont devenus extrêmement odieux, est parti avec sa femme & ses enfans pour Londres, où il va se fixer, ainsi qu'il en a obtenu la permission de la cour: on assure même qu'il lui a été assigné de prendre ce parti. Il lui est assigné

1. Juillet 1783.

353

un revenu annuel de 36000 cruzades ; le surplus de son patrimoine est réservé pour le paiement des condamnations prononcées contre son pere par le tribunal suprême de justice. (a)

S U E D E.

STOCKHOLM (le 30 Mai.) S. M. a accordé au comte de Falkenberg, vice-chancelier du royaume & président de la commission des loix , la démission qu'il avoit demandée de ses charges : elle a nommé le comte de Løwenhielm , son envoyé-extraordinaire à la cour d'Espagne, pour aller résider en la même qualité à la cour de Berlin , & le baron d'Ehrensward pour le remplacer dans ce caractère à Madrid. — Le prince de Hesse-Darmstadt , qui a passé quelque tems en cette capitale , a été chargé par le Roi d'aller visiter l'escadre à Carlserona & d'inspecter les troupes campées dans les environs de cette ville. Ce prince se rendra ensuite au camp de Finlande.

Le Roi a fait diminuer les droits de péage &c , qui se percevoient des productions

(a) On trouvera dans les *Anecdotes* annoncées dans le dern. journ. p. 262, divers détails curieux & bien constatés touchant le ministère de cet homme fameux. C'est le premier ouvrage où l'on voit dans le vrai jour un développement suffisant des événemens qui ont longtems étonné l'Europe. On le trouve chez les principaux libraires de l'Europe.

de l'Amérique & des Indes-occidentales importées dans le royaume, sur des bâtimens suédois. L'ordonnance rendue à cet effet porte entr'autres, que Sa Majesté, aiant résolu d'encourager le commerce de ses sujets & la navigation, en Amérique & aux Indes-occidentales, a bien voulu leur faire grace d'un tiers de ce qu'ils étoient obligés de paier à ses douanes &c, d'après le tarif de 1771.

I T A L I E.

ROME (*le 31 Mai.*) Le cardinal Hertzan est revenu le 15 de ce mois de la campagne, où S. E. se trouvoit & a fait sur le champ demander une audience au souverain Pontife. On dit que l'Empereur réclame la nomination du nouvel archevêque de Milan.

L'Electeur Palatin paroît se trouver à merveille de son séjour en cette ville, S. A. S. ne perd aucune occasion de se rencontrer avec le St. Pere, même dans les cérémonies ecclésiastiques; le jour de l'Ascension, ce Prince étoit sur le balcon, d'où le Pape donna la bénédiction au peuple assemblé: les dîners de parade qu'on a donnés jusqu'ici à cet auguste voïageur ont eu lieu chez le cardinal de Bernis, chez l'ambassadeur d'Espagne & chez le secretaire d'état. Le 25, ce Souverain alla voir au Vatican la salle où les cardinaux mangent pendant la Semaine-Sainte, puis S. A. S. se fit montrer les appartemens magnifiques que S. S. lui avoit fait préparer au-dessus des siens: ce Prince va voir tous les

1. *Juillet* 1783.

355

jours ce que cette capitale offre de remarquable; le soir S. A. S. se trouve aux assemblées qu'elle rend plus nombreuses & plus brillantes.

On continue à parler beaucoup du françois nommé *Labré* (a). On distribue la copie imprimée de l'inscription mise sur une plaque de plomb & placée dans son cercueil. Elle est conçue en ces termes :

Anno Millesimo Septingentesimo Octogesimo tertio, Indictione Prima, die vero vigesima Mensis Aprilis, sedente SS. D. N. D. PIO Divina Providentia PP. VI, Pontificatus sui Anno IX.

Benedictus, Joseph Joannis Baptistæ Labre, & Annæ Barbaræ Gransir Filius, natus in Paracia S. Sulpicii d'Amettes Diœcesis Bononiensis in Gallia die 26. Martii 1748. Post egregiè exactam adolescentiam sub disciplina Patruï d'Erin; arctioris vitæ desiderio flagrans die 28. Octobris 1769 in Abbatia Sanctæ Mariæ Septemfontium Cisterciensium Monachorum strictioris observantiæ ad tyrocinium inter Clericos receptus est. Sed cum propter vitæ austeritatem in morbum incidisset, hoc ultra duos menses patienter tolerato, habitum, quem laudabiliter ultra menses octo gestaverat, dimittere coactus est die 2. Julii 1770. Hinc è Galliis

(a) L'écrit qu'on voit ici porte *Labre*, sans doute parce que les Italiens n'ayant pas d'e muet, n'accroissent point ceux qu'on prononce,

profectus varias Peregrinationes, præsertim ad Domum Lauretanam, & ad Sacra Apostolorum limina suscepit, donec Romæ, ab ea non discessurus, nisi annuæ Lauretana Peregrinationis causa, moram fixit. Ubique Christianarum Virtutum exemplis clarus, evangelica paupertate ad apicem custodita, & sponte oblatis, nonnisi parce acceptis, portione etiam ex-iis pro pauperibus detracta, victitans; profunda humilitate, mundi sui-que contemptu altissimo, pœnitentiæ rigoribus, jugi non interrupta oratione, piis stationibus quotidie in Urbis Ecclesiis ab ortu solis ad occasum usque productis, cæterarumque virtutum exercitatione insignis, hominibus, licet habitu cultuque horrendus, moribus charus, oblitus sui, uni Deo vacavit. Die 16. Aprilis 1783 post Orationem in hac Ecclesia S. Mariæ ad Montes de more protractam in ipsius vestibulo languore correptus, cum oblatum benigne a pio viro proximæ domus hospitium adceptasset, eò deducitur. Ibi Extremæ Unctionis Sacramento munitus, inter Sacerdotum aliorumque, preses hora prima noctis ejusdem diei in Osculo Domini quievit in pace. Sequenti die in hanc Ecclesiam maximo populi concursu, decenti pompa piorum virorum sumptibus comparata adsportatus est. Illicd tota pene Urbs commota est rumore ac famæ Sanctitatis, ad eumque ex omnibus ordinibus confluere homines cœperunt tanto impetu, ut irruentem multitudinem destinati milites coercere vix possent. Quare, ut fidelium jugiter concurrentium devotioni

1. Juillet 1783.

357

feret satis , manere eum inhumatum ad vesperam usque diei Paschatis 20 Aprilis 1783. Emi Cardinalis Urbis Vicarii placito indultum est , donec ipsius jussu hic seposito in loco honorificè conderetur eadem die hora 24.

MILAN (le 1 Juin.) La nomination du nouvel archevêque de cette métropole aura lieu suivant le Concordat du 9 Mai 1782 , dont les articles 2 & 3 sont de la teneur suivante. II. Les églises cathédrales de la Lombardie autrichienne , savoir : l'archevêché de Milan , l'évêché de Mantoue , & les quatre évêchés du Milanois , Pavie , Cremona , Lodi & Côme devront dépendre de la nomination immédiate de S. M. I : sauf qu'au regard de ces quatre derniers S. M. I. fera une attention particulière aux sujets recommandés par le St. Pere &c. III. Dans le cas de vacance du siège archiépiscopal de Milan , cette ville pourra user de son droit , en suppliant S. M. I. par une requête dirigée directement à la cour , de lui accorder le pouvoir d'élire un de ses patriciens.

A L L E M A G N E .

VIENNE (le 8 Juin.) Le 31 du mois dernier à 9 heures & demie du matin , S. A. R. l'Archiduc Maximilien est revenu en cette capitale. Le 28 , on a fait dans la paroisse des PP. Augustins de cette ville les obsèques solennelles pour le repos de l'ame du comte de Nadaſti , général-feld-maréchal

&c. — Le 18 de ce mois, l'ambassadeur de Maroc est arrivé à Laybach, capitale de la Carniole; le 20, Son Exc. a continué sa route pour Trieste. — On écrit d'Insruck, en date du 26, qu'on a le bonheur d'y posséder, depuis quelques jours Son Altesse Royale, Marie-Amélie Archiduchesse d'Autriche, épouse du Duc de Parme; le 22, Mde. l'Archiduchesse Marie-Elisabeth étoit allée à sa rencontre jusqu'à la deuxième station de poste. — Le désastre de Kremnitz (dern. journ. p. 308) ne s'est pas confirmé; il est apparent que les avis qui l'ont annoncé, ont confondu cette ville avec Neufol, qui effectivement a été ravagé par le feu. (*Ibid.* p. 282).

Un courrier arrivé le 4 au soir a apporté à la chancellerie de Hongrie des ordres de S. M. I., que l'on dit de la plus grande importance. On les croit relatifs à cette grande énigme que l'on s'efforce en vain de deviner & sur laquelle se porte la curiosité générale: paix ou guerre avec les Turcs. L'incertitude de l'époque du retour de l'Empereur & même du lieu de son séjour actuel; l'opinion où l'on est que S. M. I. s'est portée du côté où les premières hostilités éclateront, si elles ont lieu; des marches de troupes & des transports continuels de munitions du côté de la Hongrie, concourent à faire regarder l'époque de l'expiration de notre trêve avec la Porte ottomane, comme celle d'une guerre inévitable. On assure positivement qu'en conséquence d'une déclaration hostile déjà faite

au Croissant, par la cour de Pétersbourg, l'armée russe s'est avancée en trois divisions sur Bender. En Croatie, tout est préparé pour l'ouverture d'une campagne, dont le début sera vraisemblablement le siège de Banjaluka & celui de Widdin. Tous nos régimens ont ordre de se tenir prêts à marcher.

Quoiqu'il ait été adressé un ordre aux différens dicasteres de ne plus recevoir les apostats à l'abjuration de la foi catholique, comme cet ordre n'a pas été rendu public, les apostasies continuent, S. M. I. pour en diminuer le nombre a ordonné que les renégats devront se faire instruire pendant six semaines avant de faire agréer leur désertion.

Il y a ordre de réparer incessamment toutes les chaussées de Hongrie & principalement celles du bannat de Temeswar. Pour que les diligences soient moins exposées à l'avenir aux attaques imprévues des brigands, il est enjoint aux postillons de se munir de deux pistolets & d'un couteau de chasse; les maîtres des postes devront tâcher de n'avoir à leurs services que des gens d'une fidélité reconnue ou au moins des valets qui ne puissent point être soupçonnés de s'entendre avec les voleurs de grands chemins. — S. M. vient d'acheter les biens que possédoit en Croatie la famille de Druskowitz; comme tous les habitans de ces terres, qui sont d'une grande étendue, devront s'exercer à défendre leurs foyers en cas de besoin, notre Souverain y aura toujours un corps de 15 mille hommes, prêt à entrer en campagne au premier signal.

On s'attend à de grands changemens dans notre administration intérieure. Le tribunal du maréchal de la cour sera incorporé à celui que l'on nomme *die Landgerichte* & que préside le comte de Herberstein. Ce dernier département aura, dit-on, pour vice-président le conseiller aulique de Kees, dont le père sera le chef d'un nouveau dicastero nommé *Orts - Gericht*, & qui sera composé des membres du sénat & des assesseurs du tribunal de la ville. Le comte de Seilern sera remplacé dans la présidence du tribunal suprême de la justice, par le comte de Sinzendorff, président du tribunal d'appellation d'Autriche. — En attendant l'élection d'un Ban de Croatie, M^r. Bedicowich, gentilhomme du pays a été nommé vice-ban. Cette place n'existoit plus depuis longtems. Il avoit été question de la faire revivre du tems du maréchal de Nadafti, en faveur du maréchal de Haddick, en y joignant la survivance du Ban. Le conseil - supérieur nommé *Table banale* sera divisé en deux *Tables* présidées l'une par le Ban & l'autre par le vice-ban.

Suivant une liste qu'on a reçue des passagers & autres personnes, qui ont péri à bord du navire le Prince-de-Kaunitz, naufragé sur l'isle de Corvo, l'une des Açores le 21 Janvier 1783, à trois heures & demie du soir, les principales sont le comte de Tannes, chevalier de St. Louis, colonel de Hussars, frere de Madame la comtesse de Montmorin, épouse de l'ambassadeur du Roi à Madrid; le comte de Thiroux, enseigne de vaisseau,

1. Juillet 1783.

361

vaisseau, fils de M^r. Thiroux de Monregard, administrateur des postes; Piffot, chevalier de St. Louis, natif de la Guadeloupe; Sigouret, ancien conseiller au parlement de Grenoble, habitant du port de Paix &c. Le total de ceux qui ont péri est de 89 personnes. De deux autres navires l'un, nommé l'Etoile-de-Flandres, a coulé bas à 80 lieues de l'isle de Flores: l'autre, nommé la Grande-Bretagne, allant aux isles & sur le point de périr, a relâché sur l'isle de Corvo.

Extrait d'une lettre de Temeswar, du

26 Mai.

L'Empereur est arrivé ici le 24 de ce mois à quatre heures après-midi: le magistrat étoit allé à la rencontre de ce Monarque, jusqu'aux confins du territoire de la ville; les officiers militaires, ceux des différens tribunaux & le clergé eurent l'honneur d'attendre & de recevoir leur Souverain à l'hôtel du comtat. Sa Majesté s'y entretint pendant quelque tems avec le colonel baron de Zettwitz & Mgr. Emerich Christovics, évêque de Csanad, puis elle alla souper. Le lendemain, S. M. aiant assisté au Service divin, alla voir les fortifications, l'arsenal, l'hospital militaire & les casernes. S. M. employa l'après-dînée à voir nos fauxbourgs & ce que les environs offrent de remarquable. Aujourd'hui 26 après-midi, ce Monarque a continué sa route pour Arad.

Mr. Christophe Nako, seigneur de Grand St. Miklos & de Mariensfeld, qui s'est occupé le premier de la culture

I. Part.

A 2

du coton en Hongrie, a considérablement augmenté le nombre de ses cotonniers, dont il a confié le soin à des familles grecques, mandées exprès de la Macédoine; ces nouveaux colons, qui sont au fait de ce genre de culture, promettent dans peu une branche de commerce des plus avantageuses à ce royaume.

PRAGUE (le 5 Juin.) Une compagnie du 3^e. régiment d'artillerie vient d'être envoyée en Hongrie, & un bataillon de chacun des régimens qui se trouvent dans l'Autriche & dans la Haute-Hongrie, marchent vers les frontieres de la Turquie. On vient ici de recevoir l'ordre de faire partir deux compagnies d'artillerie (& selon quelques personnes quatre) pour Butweis, d'où elles doivent, dit-on, passer à Linz, & de là sur le Danube, dans la Hongrie. La fin de ce mois est généralement regardée comme l'époque à laquelle éclatera l'objet de ces dispositions. On ne cesse de transporter des provisions & des munitions près des frontieres ottomanes, & toutes les garnisons des forteresses de la Hongrie, ont été renforcées. Les troupes réparties dans la Boheme n'éprouvent aucun changement.

Les Turcs continuent avec une activité incroyable leurs préparatifs de guerre. Les châteaux qui garnissent les côtes de l'Anatolie & de la Thrace sont remplis de soldats, & des navires qui se succèdent sans interruption ne cessent d'y transporter des milices d'Asie. Les troupes que le Grand Seigneur a fait venir de cette partie du monde pour la défense de

1. *Juillet* 1783.

363

les possessions européennes, se montent déjà, dit-on, à plus de 100,000 hommes. Une quantité immense de canons, ainsi que de munitions de guerre & de bouche est arrivée; depuis quelque tems à Belgrade; & s'il en faut croire le bruit public, des ingénieurs françois se sont engagés à rendre cette place imprenable, en disposant suivant une méthode absolument nouvelle l'artillerie immense qu'elle renferme. Treize vaisseaux de guerre turcs croisent dans le canal de Constantinople; 4 autres dans la Mer-Blanche; 40 autres se préparent à mettre en mer, & l'on assure qu'à la fin du mois de Juin, le pavillon de Mahomet flottera dans ces mers sur 70 vaisseaux de guerre tant grands que petits.

PRESBOURG (le 9 Juin.) Le sort en est jetté & les bords de la Mer-noire sont probablement dès ce moment inondés du sang des Russes & des Turcs. On assure qu'en déclarant la guerre au Croissant, l'Impératrice de Russie a fait répandre dans les isles de l'Archipel un manifeste par lequel Sa Majesté Impériale informe les Grecs que son intention n'est point de substituer un nouveau joug à celui dont elle va les affranchir, & qu'en s'armant pour le soutien de ses propres droits, elle a voulu en même tems combattre en faveur de leur liberté. Au départ de ces nouvelles, les troupes russes se dispoient à faire le siège d'Oczakow. On ne fait encore quel parti prendra notre Souverain, qui se trouve en ce moment près du théâtre des hostilités, environné de troupes

nombreuses remplies d'ardeur pour servir les grands desseins de leur illustre Chef. On dit que S. M. I. se bornera à entretenir une armée d'observation sur les frontières de la Hongrie, & qu'elle se propose de conserver la neutralité. Nous n'osons nous flatter que les circonstances favorisent nos vœux à cet égard.

Le camp de Laxembourg vient d'être contremandé, & les troupes qui devoient le composer se sont mises en marche. On ne doute point qu'elles ne se rendent en Hongrie. On prépare sans cesse des bateaux de transport sur le Danube. On ne laisse sortir de la ville aucun compagnon charpentier ou boulanger.

On apprend à l'instant qu'il y a eu entre les Russes & les Turcs dans le Cuban, une affaire dans laquelle les premiers aux ordres du général Paul Potemkin, ont eu le dessous. Leur perte excède, dit-on, 2000 hommes.

On ne doute point que l'Empereur ne se déclare bientôt. L'armée se rassemble près de Carlstadt. Le feu de la guerre ne peut manquer de s'étendre. On sait que l'Espagne s'est engagée par son traité avec la Porte, à fermer aux Russes, en cas de guerre, l'entrée de la Méditerranée.

BERLIN (le 2 Juin.) On apprend de Potsdam que le Roi, accompagné du Prince de Prusse, y est revenu de Magdebourg. — S. A. R. le prince-évêque d'Osnabrugg, ayant pris congé du Roi & du Prince de Prusse, est parti de Magdebourg avec sa suite,

1. Juillet 1783.

305

dirigeant sa route sur Hanovre, pour aller faire à la Haye une visite à S. A. S. le Prince Statthouder héréditaire, ainsi qu'à Mde. son épouse, & s'embarquer ensuite pour l'Angleterre.

RATISBONNE (le 30 Mai.) Le chapitre de Passau aiant fait il y a quelque tems, des représentations à l'Empereur, Sa Majesté leur a fait la réponse suivante :

Votre mémoire nous a été remis à son tems ; nous y avons vu avec autant de surprise que de déplaisir, que vous considérez certains arrangemens que nous avons ordonné de prendre, dans les dioceses de notre archiduché d'Autriche, sous un point de vue qui ne s'accorde nullement avec les motifs qui nous font agir & le but que nous nous sommes proposé.

Nous sommes fort éloignés de vouloir empiéter en aucune maniere sur les droits des Etats de l'Empire ; au contraire, nous serons toujours très-disposés à les défendre efficacement & à les protéger ; mais nous sommes en même tems si convaincus de l'existence des droits de notre souveraineté, & si pénétrés des devoirs qu'elle nous impose, que rien ne sera capable de nous empêcher de les remplir avec la dernière exactitude, toutes les fois que les motifs les plus puissans, comme c'est actuellement le cas, nous détermineront à exécuter, d'après le système invariable que nous avons adopté à cet égard, ce qu'exigeront de nous le bien-être de nos sujets & l'importance d'un objet aussi considérable

dérivable que celui du soin des ames. Nous espérons en conséquence qu'après un examen mûr & réfléchi, non-seulement vous rendrez à nos vœux & au but vraiment salutaire que nous nous sommes proposé, toute la justice qui leur est due ; mais aussi que vous vous empresserez de nous témoigner toute la promptitude avec laquelle vous êtes prêts à vous conformer à notre volonté.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 15 Juin.) M^r. le comte de Belgiojoso , qui doit remplacer M^r. le prince de Staremborg en qualité de premier ministre, est arrivé le 3 en cette ville , & entrera en fonctions après le départ du prince.

Les terrains des fortifications de Courtrai, Ypres, Oudenarde, Nieupoort, Furnes &c, se sont vendus avec beaucoup de succès ; mais vû la disette d'especes, il n'est pas si facile de trouver des acheteurs pour les terrains plus étendus de Tournai. Une personne en a cependant offert 160,000 florins qui n'ont point été acceptés.

Les Carmélites de cette ville sont parties le 10 à quatre heures & demie pour le couvent des Carmélites de St. Denis près de Paris. Tout le voisinage avoit été sur pied pendant toute la nuit pour les voir partir ; elles ont édifié par leur exacte régularité à observer la règle, comme elles l'avoient fait pendant tout leur séjour à Bruxelles. Sortant de leur manastere dans l'habillement des Carmélites, elles

sont entrées immédiatement dans la voiture qui doit les conduire en France. M^{de}. Louise de France leur avoit envoie, il y a quinze jours M^r. Pabbé Confolin, chanoine de St. Opportune à Paris, pour arranger leur départ, & pour en avoir soin pendant le voiage. Elles emportent avec elles les ossemens de la vénérable Anne de St. Barthelemi, fondatrice du couvent des Carmélites d'Anvers & la compagne fidèle de Ste. Thérèse dans tous ses voiajes, entre les bras de laquelle cette même Sainte est morte; elles emportent aussi les ossemens de la vénérable Anne de Jesus, fondatrice du couvent des Carmélites de Bruxelles & de France, de même que le corps de St. Albert évêque de Liege, martyrisé près de Rheims en 1192, que l'Archiduc Albert leur avoit donné en 1612, peu de tems après que conjointement avec sa pieuse épouse l'Infante Isabelle il eut fait construire leur monastere de Bruxelles (en 1607), le dit Archiduc avoit fait transférer ce corps saint de la ville de Rheims à Bruxelles. Il le porta lui-même sur ses épaules dans ce couvent, accompagné de Guide Bentivoglio nonce apostolique ensuite cardinal, de Matthias Hovius archevêque de Malines, de Richardot archevêque de Cambrai, de Requesens évêque de Rosen en Dalmatie, de plusieurs abbés & seigneurs de la cour. (a)

(a) Saint Albert étoit fils de Godefroi III duc de Lorraine & de Brabant, & de Marguerite

M^r. de Busca archevêque d'Emese, nonce apostolique pour les Pais-bas, après avoir obtenu la permission de S. M. le Roi de Prusse, a commencé le 1 de Juin à Emmeric au duché de Cleves d'administrer le Sacrement de Confirmation aux Catholiques de cette ville & des endroits circonvoisins, qui y accourent en foule pour recevoir ce Sacrement. Il l'a conféré pendant huit jours consécutifs

rite de Limbourg. On lit dans la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus, t. 2. p. 347. *Albertus Archidux Austriae Sui. Alberti Leodiensis episcopi corpus ex urbe Remensi Bruxellas transferendum curavit. Fuit is Godefridi III Lotharingae Brabantiae Ducis, ex Margareta Limburgica filius, pro defensione libertatis ecclesiasticae, ut antea Thomas Cantuariensis apud Remos in Gallia anno 1192 martyrio coronatus. Sacra ejus ossa Melchior Demoravaius episcopus, episcopus Briocensis Ludovici Lotharingi archiepiscopi Remensis jussu, magna solemnitate à terrâ postridie Kal. Novembris elevarat. Inde magno comitatu in Belgicam, ac demùm Bruxelles translatum divum sibi synonymum sanguineque junctum in hoc Carmelitanarum excalceatarum virginum coenobium suis ipse humeris invexit; Guidone Bentivoglio, apostolico tunc apud Belgas nuntio, ac dein S. R. E. cardinale, Hovio Mechliniensi; Richardotio, Cameracensi archiepiscopo; Requesensio Rosonensi in Dalmatiâ episcopo, abbatibus & aulæ proceribus universis comitantibus.* — Je suis surpris que dans les circonstances actuelles le chapitre de la cathédrale de Liege n'ait pas réclamé le corps d'un évêque, qui par ses vertus, son zèle & son martyre a plus illustré cette église que tant d'autres, dont les cendres sont illustrées par de brillans mausolées.

tifs à une multitude innombrable de personnes. Il est parti de-là pour la Hollande, aux missions de laquelle il est spécialement député par le St. Pere, & il doit y administrer aussi la Confirmation, en ayant obtenu la permission des Etats de la province. Il semble que le gouvernement des Provinces-unies commence à se relâcher de la rigueur odieuse qu'il a longtems exercée envers les seuls Catholiques, & qu'il commence à connoître ses torts à cet égard. (a)

(a) Rien de plus inique que la proscription de la seule religion catholique dans un pais où toutes les sectes sont accueillies & protégées, chez des gens qui ne parloient que de tolérance & qui avoient juré la liberté du culte catholique à tous les citoyens qui le professoient. « J'ouvre, dit le comte d'Al-
 „ bon, le fameux traité connu sous le nom
 „ d'UNION D'UTRECHT, parce qu'il fut signé
 „ dans cette ville par les députés des sept
 „ Provinces. Cet acte solennel me présente
 „ au long les premieres loix de la républi-
 „ que & renferme tous les articles de la
 „ ligue & de la confédération. J'y lis que la
 „ religion catholique sera publiquement en-
 „ seignée, & professée ouvertement dans les
 „ provinces de l'Union, à l'exception pour-
 „ tant de la Hollande & de la Zelande où
 „ les partisans de la réforme composoient la
 „ plus grande partie des habitans. Victorieu-
 „ ses & triomphantes, les provinces confir-
 „ merent leur UNION, mais par une restric-
 „ tion aussi odieuse qu'injuste, elles dépouille-
 „ rent de leurs droits une grande partie des
 „ membres de la république. Dès que les Pro-
 „ testans se virent les plus forts, ils écrase-
 „ rent leurs concitoyens de la communion
 „ romaine. Ils firent insérer dans le nouvel
 acte,

*Mém. sur
 l'hist. le
 gouv. &c.
 t. 1. p. 307.*

Édit de l'Empereur, du 12 Mai 1783,
concernant des mesures additionnelles à celles

„ acte, que la religion catholique ne seroit
 „ soufferte dans aucune des provinces & que
 „ dans toute l'étendue des Etats de la répub-
 „ lique on ne pourroit prêcher ou enseigner
 „ publiquement que la religion protestante.
 „ La raison, la justice, la politique même
 „ condamnent hautement & de concert une
 „ si coupable infraction. Avant la révolution
 „ les Protestans de ces provinces avoient
 „ demandé à la cour d'Espagne la liberté de
 „ professer leur doctrine. Le refus qu'ils en
 „ essuierent leur parut un acte d'oppression
 „ & de tyrannie, ils résolurent de se venger.
 „ Dans les accès du fanatisme, ils prirent
 „ les armes contre leur Souverain, les cir-
 „ constances les favorisèrent, ils furent vain-
 „ queurs & brisèrent le joug de l'obéissance.
 „ Comment après ce coup d'éclat osèrent-ils,
 „ contre des engagements solennels, refuser
 „ à leurs concitoyens l'exercice libre de leur
 „ religion? Pourroient-ils avoir oublié que
 „ si les Catholiques se furent élevés contr'eux,
 „ jamais ils n'auroient pu rompre les liens
 „ qui les attachent à la domination espa-
 „ gnole? De quel droit les ont-ils raïs du
 „ nombre des membres de la république? „...
 „ Si la religion catholique est tolérée aujour-
 „ d'hui dans les provinces de la république,
 „ on ne le doit pas regarder comme une fa-
 „ veur particulière; on y souffre les partisans
 „ de toutes les religions, & de toutes les
 „ sectes. Les Juifs, ce peuple sans terre,
 „ étranger par-tout, ont en Hollande des
 „ écoles particulières, de magnifiques syna-
 „ gogues, des sépultures destinées à ceux de
 „ leur religion. Les Catholiques n'ont point
 „ de culte public: leurs chapelles sans clo-
 „ ches ne sont que des chambres qui font
 „ partie des habitations des prêtres. Ils ne
 „ peuvent

portées par l'édit du 11 Mai 1751, qui défend aux bas-officiers, soldats & autres militaires de cette cathégorie, engagés au service de quelque Puissance étrangere, d'entrer dans les terres de la domination de Sa Majesté.

J O S E P H, par la grace de Dieu, Empereur des Romains &c. &c. Quoique nous eussions dû nous attendre d'après l'édit du 11 Mai 1751, républié le 9 Mars 1781, à ne plus voir venir en ce pays des bas-officiers, soldats ou autres militaires de cette cathégorie engagés au service des Puissances étrangères, l'expérience a cependant démontré, que pareils militaires continuoient non-seulement à y venir, mais se permettoient aussi d'y séjourner & d'y chercher

peuvent ni exercer des charges ni entrer dans des sociétés de commerce. Cependant ils forment encore aujourd'hui le tiers de la nation & la partie la plus nombreuse des citoyens qui se dévouent aux travaux pénibles de la culture des terres. Si la république plus équitable connoissoit mieux ses intérêts, elle se garderoit bien de flétrir le cœur d'une foule d'hommes vertueux, d'en faire de citoyens mécontents, de s'affoiblir elle-même en retranchant du corps social des membres sains, & qui n'ont jamais donné aucun signe de corruption; de fermer aux talens & au mérite la porte des honneurs & des dignités; d'établir des distinctions odieuses entre sujets & sujets, en accordant tout aux uns & refusant tout aux autres; elle s'empresseroit d'ouvrir également à tous les différentes sources des richesses, puisque les revenus de l'opulence de l'Etat sont en raison des revenus & de l'aissance des particuliers; de mettre enfin sous les ailes de son immense protection toutes les classes de citoyens.

de l'ouvrage, en s'annonçant, à l'effet d'élu-
der nos dispositions, comme s'ils étoient déserteurs : pour faire cesser ces abus, nous avons
trouvé nécessaire de prescrire des mesures plus
étendues, contre les inconvéniens qui résultent
journallement de l'entrée & du séjour des bas-
officiers & soldats étrangers dans nos provinces
belgiques ; à ces causes, nous avons, de l'avis
de notre conseil, ordonné en Brabant, & à la
délibération de notre très-chère & très-aimée
sœur Marie-Christine, Princesse-Roïale de Hon-
grie & de Bohême, Archiduchesse d'Autriche &c,
& de notre très-cher & très-aimé beau-frere &
cousin, Albert-Casimir, Prince-Roïal de Pologne
& de Lithuanie, Duc de Saxe-Teschén &c,
nos Lieutenans, Gouverneurs & Capitaines-gé-
néraux des Païs-bas, statué & ordonné, sta-
tuons & ordonnons les points & les articles
suivans.

Art. I. Tous bas-officiers, soldats ou autres
militaires de cette cathégorie, engagés au service
de quelque Puissance étrangere, que l'on trou-
vera dans les terres de notre obéissance aux
Païs-bas, y seront d'abord arrêtés, s'ils ne
sont munis d'une permission de notre part qui
les autorise à y venir.

II. Si l'arrêté est notre sujet, & qu'en contra-
vention à nos édits il s'est engagé au service
d'une Puissance étrangere, il sera d'abord re-
mis à l'officier de justice, à qui il peut appar-
tenir d'agir à sa charge, sur le pied de ce que
nos ordonnances, & notamment celle du 31
Juillet 1738, prescrivent à ce sujet.

III. Si, n'étant pas notre sujet, il est déserteur
d'une Puissance étrangere, avec laquelle
nous avons des conventions ou cartels pour la
restitution réciproque des déserteurs, l'on suivra
ce que ces conventions ou cartels portent.

IV. Si l'arrêté, n'étant pas notre sujet, est
déserteur d'une Puissance avec laquelle il n'existe
pas de convention ou cartel pour la restitution
réciproque des déserteurs, l'officier de l'endroit
où il aura été arrêté, le fera remettre incess-
amment au département militaire le plus à por-
tée de l'endroit où l'arrêt aura été fait.

V. Si pareil arrêté veut s'engager dans nos troupes, & que le département militaire, auquel il aura été présenté, juge à propos de l'accepter, il sera laissé à ce même département, qui pourvoira à l'envoyer, comme recrue, là où il devra être assenté.

VI. Si cet arrêté ne veut pas s'engager dans nos troupes, ou que le département militaire, auquel il aura été présenté, refuse de l'accepter, l'officier de justice qui l'aura envoyé à ce département, le remettra, s'il tombe dans la classe des vagabonds définie par l'article II de l'édit du 14 Décembre 1765, à ceux qui sont établis dans les respectives provinces de nos Pays-bas pour y juger des gens de cette classe, à l'effet d'être puni comme tel.

VII. Tous bas-officiers, soldats ou autres militaires de cette catégorie, engagés au service de quelque Puissance étrangère, & non défecteurs de cette Puissance, que l'on trouvera dans les terres de notre obéissance en ce pays, & qui y auront été arrêtés faute d'être munis d'une permission de notre part qui les autorise à y venir, seront, s'ils ne sont pas nos sujets, enfermés conformément à ce qui est ordonné par l'article II de l'édit du 11 Mai 1751, republié le 9 Mars 1781, pendant trois mois dans les prisons publiques au pain & à l'eau, & ils y demeureront même après ce terme jusqu'à ce qu'ils auront payé les fraix de leur emprisonnement.

VIII. La peine commuée par l'article précédent, sera aussi mise en exécution contre les bas-officiers, soldats ou autres militaires de cette catégorie, dont il est parlé dans le même article, qui sans vagabonder en ce pays, se déclareroient défecteurs sans pouvoir vérifier qu'ils le sont.

IX. Nous enjoignons à tous officiers de justice des villes, bourgs, villages & autres juridictions, de tenir soigneusement la main à l'exécution de notre présent édit, déclarant, que tous ceux qui auront souffert sciemment quelque contravention, encourront à chaque fois une amende de cinquante écus, sans préjudice à des peines plus graves suivant les circonstances:

cette amende à partager pour une moitié au profit de l'officier, qui agira pour faire punir la contravention, & pour l'autre au profit du dénonciateur.

Si donnons en mandement &c.

Par l'Empereur & Roi. Chers & bien-aimés, *Wantant traiter avec indulgence ceux de nos sujets, qui, pendant qu'il y avoit des garnisons hollandoises dans les villes de la barriere, y ont pris service dans l'un ou l'autre des régimens en garnison dans ces villes, nous vous faisons la présente, pour vous dire, que c'est notre intention, que ceux de nos sujets, qui peuvent être dans ce cas, ne soient pas traités sur le pied de ce que prescrit l'ordonnance du 31 Juillet 1738, & qu'ils ne soient en maniere quelconque recherchés à ce sujet; mais quant à ceux, qui peuvent s'être engagés au service de Hollande depuis que les troupes de cette république ont évacué les places de la barriere, ou avant cette évacuation, mais ailleurs & pour d'autres régimens que ceux qui étoient en garnison dans ces places, nous entendons qu'ils soient poursuivis selon toute la rigueur de nos édits, & notamment de celui du 31 Juillet 1738; ordonnant à tous ceux qu'il appartient de se régler en conséquence dans tous les cas qui se présenteront. Fait à Bruxelles, sous le cachet secret de Sa Majesté, le 12 Mai 1783. Paraphé Crump. vt. Signé F. Lanné, & y étoit apposé le cachet secret de Sa dite Majesté sur du pain à cacheter vermeil couvert de papier blanc.*

LA HAYE (le 17 Juin.) Les Etats de Hollande & de West-Frise, qui ont été assemblés, continueront leurs délibérations mercredi, 18 de ce mois. Les directeurs de la compagnie des Indes ont présenté le 4 de ce mois, tant à L. N. & Gr. Puissances qu'aux Etats-généraux, un mémoire très-détaillé, pour demander à L. H. P. un secours de 14 millions de florins, dont ils croient avoir

besoin pour le rétablissement des affaires de la compagnie. Ils y représentent, “ que leur
„ manque actuel d'especes résulte des entra-
„ ves, mises à l'expédition des marchandises,
„ dont leurs magasins dans l'Inde sont rem-
„ plis ; que cet embarras, les grosses pertes
„ que la compagnie a essuïées récemment,
„ & les dépenses énormes qu'elle a dû faire,
„ sont une suite de la guerre, à laquelle
„ l'Angleterre n'avoit pas été provoquée par
„ aucun fait de la compagnie ; que celle-ci
„ réclame ce secours avec d'autant plus de
„ confiance, qu'elle a toujours été fidele à
„ remplir ses engagements envers le gouver-
„ nement &c „ D'abord après avoir reçu la
requête des directeurs, pour appuyer cette de-
mande, les Etats de Hollande jugerent, qu'il
étoit de la nécessité la plus indispensable,
avant de rien conclure sur un objet de si
grande importance, d'établir une commission
secrète & personnelle de quelques membres
notables du gouvernement, pour rechercher
à fond le véritable état & les finances de
la compagnie, & pour en faire rapport à L.
N. & Gr. Puissances. L'on apprend, que
les membres, désignés pour composer cette
commission, sont Mrs. de Gyselaer, van Ber-
kel, van Wyn, & Nederburg, pension-
naires des villes de Dordrecht, Amsterdam,
Gouda & Rotterdam, & M^r. Ryser, secre-
taire de la ville d'Alkmaer, conjointement
avec M^r. van Bleiswyk, conseiller-pension-
naire de la province ; ces six commissaires
étant qualifiés en même tems à employer,

pour les assister dans leurs recherches, un des commis des finances de la province. La direction est encore assemblée ici, pour attendre la réponse du gouvernement & régler ensuite le dividende de la compagnie. M^r. de Berenger, chargé des affaires de France, a conféré ces jours-ci avec elle sur des objets, qu'on dit concerner le Cap de Bonne-Espérance. — Le comte de Rechteren, après avoir pris congé de L. H. Puiffances, est parti le 10 pour aller déployer le caractère de leur ambassadeur à Madrid.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 15 Juin.) Le Roi a rendu un ordre en son conseil, pour mettre en exécution l'acte provisionnel qui permet l'importation des productions des treize Etats-unis de l'Amérique, sur les bâtimens anglois ou américains en payant les droits établis avant la guerre, lequel acte subsistera pendant six mois. En attendant que le traité de commerce entre les deux nations soit conclu & signé par les ministres respectifs, les avis de New-Yorck laissent peu à espérer pour les lojalistes, & ajoutent que les troupes françoises ne quitteront l'Isle-Rhode qu'à l'instant où les troupes britanniques évacueront New-Yorck. Ces mêmes avis portent que toutes les hordes de sauvages se disposoient à une guerre générale contre les Etats-unis; qu'environ neuf mille lojalistes s'embarquoient à New-Yorck pour aller s'établir dans la Nouvelle-Ecosse,

Nouvelle-Ecosse, tandis que plusieurs autres alloient se transplanter ailleurs, de sorte qu'il n'en restoit qu'un petit nombre dans les Etats-unis, exposés à la sévérité des décrets rendus contre ceux qui ont pris les armes pour défendre la cause du Souverain dans la guerre malheureuse qui vient d'être terminée.

Un paquebot qui vient d'arriver de New-Yorck, a apporté des lettres de cette place du 3 Mai. Le ministère n'en a rien communiqué au public, mais suivant les nouvelles particulières, il subsiste toujours des traces d'animosité entre les Américains & la garnison britannique, dont l'embarquement n'avoit point encore eu lieu. Le congrès n'avoit encore assuré par aucun acte public le sort des réfugiés & des loialistes.

Dans l'assemblée qu'un grand nombre de négocians, banquiers & trafiquans, ont tenue le 3 Juin à la Taverne de Londres, on convint généralement que l'impôt proposé sur les quittances équivaldroit à une taxe d'un pour cent sur toutes les ventes en détail dans le royaume, & qu'il étoit impossible de s'y soumettre. En conséquence l'assemblée présidée par l'alderman Pickett, prit les résolutions suivantes. 1^o. *Que des droits de timbre sur les quittances seroient hautement partiels, injustes & oppressifs; qu'ils seroient d'un préjudice très-étendu pour le commerce du royaume; qu'ils deviendroient une entrave journaliere & onéreuse dans la conduite de toutes les affaires, une embûche pour les gens ignorans; qu'ils rendroient tout*

commerce pour de l'argent comptant peu sûr ; qu'ils empêcheroient ainsi & retarderoient la circulation des especes par le royaume : 2^o. Qu'il sera établi un comité de 21 personnes, pour représenter aux ministres du Roi la tendance pernicieuse de la taxe sur les quittances, & pour prendre telles autres mesures que le comité jugera convenables, afin d'empêcher que la dite taxe ne passe en loi : 3^o. Que le dit comité recevra toutes les informations qu'on voudra lui donner à ce sujet. En conséquence de ces résolutions, & de celles du corps-de-ville de Londres sur le même objet, des députés ont eu hier une conférence avec le duc de Portland & milord Jean Cavendish. Ces ministres les ont reçus de la manière la plus polie ; mais ils leur ont donné à connoître que la nécessité de paier les intérêts du nouvel emprunt, exigeoit l'imposition des taxes projetées, notamment de celle sur les quittances, & qu'il étoit impossible d'imaginer un impôt qui ne fût sujet à quelques objections. En conséquence de cette détermination du ministere, les communes ont refusé dans leur séance d'hier d'admettre des requêtes contre la taxe en question ; & la motion du lord-maire Newnham pour ne l'imposer que sur les quittances au-dessus de 5 l. st. a été rejetée par une pluralité de 126 contre 21 voix. Cette taxe a donné lieu non pas à des sarcasmes déjà répétés jusqu'au dégoût contre le ministere actuel & la coalition, mais aux invectives les plus grossières dont les journalistes soi-disant Whigs

1. Juillet 1783.

379

fallissent leurs feuilles. Il n'y est question que de *pendre tous les membres de la coalition à une même corde, & d'autres gentilleses de cette force.*

F R A N C E.

PARIS (le 15 Juin.) Le 5 de ce mois, le marquis de Coigny & le baron d'Escars, ont eu l'honneur de faire leurs remerciemens au Roi; le premier pour la place de premier-écuyer de la petite-écurie de S. M, en survivance du duc de Coigny son pere; & le second pour celle de premier-maître-d'hôtel, en survivance du comte d'Escars son frere.

— Le 8, jour de la Pentecôte, les chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du St. Esprit, s'étant assemblés dans le cabinet du Roi vers les onze heures & demie du matin, S. M. a tenu un chapitre dans lequel elle a nommé chevaliers de l'Ordre du St. Esprit, le duc de Béthune, le duc de la Vauguyon, le duc de Chabot, le duc de Guines, le comte de Rochambeau, le marquis de Bouillé, le marquis de la Salle, le comte d'Affry, le marquis de Langeron, le comte de Guichen, le marquis de Jaucourt, le comte de Montmorin, le marquis de Clermont-d'Amboise, le comte d'Escars, le marquis de Damas de Crux, le comte de Tavan-nes, le marquis de Montefquiou-Fézensac, le chevalier de Cruffol, le comte de Ventimille, le comte de Vaudreuil, le comte d'Est-erhazy & le marquis d'Ecquevilly. S. M. for-

tit ensuite de son appartement pour se rendre à la chapelle, précédée de Monsieur, de Mgr. le Comte d'Artois, du duc d'Orléans, du duc de Chartres, du prince de Condé, du duc de Bourbon, du prince de Conti, du duc de Penthievre, & des chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du St. Esprit. Deux huissiers de la chambre du Roi, portant leurs massés, marchaient devant S. M. L'archevêque de Norbonne, prélat-commandeur de l'Ordre, célébra la grand'Messe, qui fut chantée par la musique du Roi. La princesse de Broglie fit la quête. La Reine, Madame, Madame la Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France, assistèrent à la grand'Messe dans la tribune.

On doit construire à la place du Colisée une nouvelle ville qui s'appellera *la nouvelle Philadelphie*; & une compagnie se forme pour en élever une autre qui sera nommée *la nouvelle Londres*, sur le terrain qui s'étend depuis les barrières de Seve & de Vaugirard, jusqu'à l'hôtel de l'école royale militaire; il y aura, dit-on, dans cette nouvelle ville de très-beaux jardins, des guinguettes & des embellissemens analogues au goût de la nation désignée par le nom qu'elle portera. A cette invention on reconnoit sans peine les François.

Extrait d'une lettre qui a paru dans plusieurs feuilles publiques. (a)

Mademoiselle fille de Mgr. le Comte d'Artois,

(a) Dès que les gazettes commencent à se déclarer

tois a été dangereusement malade des suites de l'inoculation. On lui a fait prendre le lait. L'un des fils du Roi d'Angleterre vient de succomber à cette opération. Les exemples obscurs des funestes effets qui en résultent souvent, ne pouvoient rien contre l'enthousiasme général, mais ceux-ci font une vive impression. J'ai connu plusieurs personnes qui, après l'inoculation, ont encore eu la petite-vérole & d'autres qu'elle a mises au tombeau. L'année dernière, Mad. la duchesse de Cossé, fille de Mr. le duc de Nivernois perdit son fils unique, pour avoir voulu mettre ainsi ses jours en sûreté. Mr. le comte de Laurencin, académicien de Lyon, publia, il y a quelques années, une élégie sur la mort de sa fille victime de l'inoculation. Cette élégie arracha des larmes à toute la France. Qu'auroit-ce été si, comme moi, toute la France eut pu entendre ce pere malheureux déplorer la perte de son enfant & ne trouver de consolation que dans l'épanchement de sa douleur. (a)

L'on fait courir une mauvaise charade sur le compte de M^r. Linguet, mais qui devient

déclarer contre les marottes du jour, on peut compter que leurs charmes sont fort affoiblis. Car c'est là le champ où elles dominent aussi longtems que leur empire peut tenir contre celui de la raison.

(a) On trouvera sur cette matière un traité complet, en consultant les journaux cités depuis le 1 Juin 1783, p. 210, jusqu'en 1774 toujours en rétrogradant.

plaisante, si comme on l'assure, il en est lui-même auteur.

Mon premier sert à pendre,

Mon second mene à pendre,

Et mon tout est à pendre.

Le citoyen de St. Omer qui avoit arboré
 * 1 Janv. un conducteur sur sa maison *, a été obligé
 1783. p. 29. par sentence du bailliage à le faire ôter, on
 dit aujourd'hui que le conseil d'Artois a in-
 firmé cette sentence. Reste à savoir si les as-
 fesseurs de ce tribunal sont meilleurs logiciens
 & physiciens que ceux du bailliage. On peut
 consulter les journaux, en suivant les cita-
 tions rétrogrades depuis le 1 Mars 1783, p.
 336 jusqu'en 1774.

Nos astronomes ont appris par des lettres
 d'Angleterre, que M^r. *Goodrick*, gentilhomme
d'York, a observé des variations bien
 singulieres dans l'étoile Algol, ou β de la
 constellation de Persée, appelée aussi tête
 de Méduse; cette étoile, qui est ordinairement
 de seconde grandeur, diminue au bout de
 soixante-neuf heures, jusqu'à n'être que de
 4^e. grandeur; elle emploie trois heures & de-
 mie à diminuer & autant à recouvrer sa lu-
 miere (a). Aujourd'hui on apprend que cette

(a) On peut expliquer ces variations par la
 figure aplatie de cette étoile, comme Mau-
 pertuis; par quelque grande tache à sa sur-
 face, comme Riccioli; ou par l'interposition
 de quelque grosse planète, qui peut tourner
 autour de cette étoile, c'est l'opinion de Mr-
Goodrick; mais comme de toutes ces planè-
 tes

découverte du sieur Goodrick n'est rien moins que neuve, qu'elle est du siècle passé; & que nous ne cessons pas de dépouiller nos aïeux pour couvrir notre pauvreté (a). — Il en est de même de la nouvelle planète qui fait tant de bruit & qui paroïssoit devoir immortaliser M^r. Herschel. M^r. Bode aiant remarqué dans les *Ephémérides* de Berlin, pour 1784, que l'étoile 964, du catalogue de Mayer, pourroit bien n'être autre chose que la planète de Herschel, parce qu'on ne retrouvoit point d'étoile à la place, où Mayer l'avoit marquée, on a recherché dans les manuscrits de Mayer à Göttingue, la date de l'observation, sur laquelle il s'étoit fondé pour la position de cette étoile, & l'on a trouvé que l'observation étoit du 25 Septembre

tes qu'on fait tourner autour des étoiles fixes, aucune n'a encore été apperçue & qu'il y a tout lieu de croire qu'il n'y en a pas *, on doit s'en tenir à l'une des opinions précédentes, ou plutôt l'on doit croire qu'il y a là quelque mystère, peut-être très-simple en lui-même, qu'on dévoilera peut-être un jour & que l'on sera surpris de n'avoir pas dévoilé plutôt.

(a) Mr. de Cassini a revendiqué cette découverte du sieur Goodrick. On lit dans les *Elémens d'astronomie* de son pere: l'étoile β de Méduse a été trouvée par Montanari de différentes grandeurs en différentes années; sieur Maraldi n'a pu appercevoir presque aucun changement en 1693, mais en 1694 elle augmenta & diminua considérablement, aiant paru en certains tems de la seconde grandeur, & dans d'autres de la troisième & quatrième grandeur.

* Observ.
philos. p.
148 & suiv.

tembre 1756. M^r. Méchain l'a calculée avec soin & l'on s'est trouvé tout d'un coup avoir une observation antérieure de 25 ans à celles de M^r. Herschel. Il est inutile d'observer que la nature de cet astre que Mayer dit être une étoile, & les observateurs actuels une planète, n'est pas encore bien décidée. Il pourroit très-bien se faire qu'il devînt comète ou quelque'autre chose. Car il ne faut répondre de rien dans le ciel étoilé comme sur la terre (a). Ce qu'il y a de sûr, c'est que M^r. de la Lande aiant voulu en calculer la marche, a très-mal réussi, comme il en convient lui-même; ses calculs insérés dans le *Journal de Paris*, 26 Décembre 1781, s'étant trouvés très-fautifs quand on les a comparé avec ceux du commencement de 1783. On doit donc suspendre son jugement sur tout cela; d'autant que M^r. Herschel prétend aussi avoir découvert un déplacement dans tout le système solaire, découverte qu'il partage avec M^r. de la Lande (b) & dont les autres astronomes n'ont jusqu'ici fait que rire.

(a) Voyez les *Observ. philos.* édit. de Paris 1778. Entret. 2, 3 & 4.

(b) C'est au moins ce que Mr. de la Lande nous apprend dans une lettre adressée aux auteurs du *Journal de Paris*, ses bons amis, qui n'insèrent rien dans leur feuille qui puisse embarrasser le savant astronome, pas même la petite observation sur la prétendue contradiction de Pline (15 Avril 1783. p. 591) quel que instance que leur fassent des personnes respectables.

1. Juillet 1783.

385

On lit ici avec beaucoup d'empressement
l'Histoire d'Ayder-Aly-Kan Nabab-Bahader,
Roi des Canarins, &c, Souba de Scirra,
Dayva de Mayssour, Souverain des empires
du Cherequi & du Calicut, &c, Nabab du
Benquelour, &c, Seigneur des Montagnes &
Vallées, Roi des isles de la mer, &c. &c. &c,
ou nouveaux mémoires sur l'Inde, enrichis
de notes historiques ; par M. D. L. T. géné-
ral de dix mille hommes de l'Empire Mogol,
& ci-devant commandant en chef l'artillerie
de l'armée d'Ayder-Aly, & un corps de trou-
pes européennes à la solde de ce Nabab. A
Paris, chez Cailleau, 1783. 2 vol. in-12.*
Cette histoire a été composée par un homme
qui, obligé de revenir en France pour des
intérêts de famille, a cru devoir profiter,
dans son séjour à Paris, du peu de tems qui
lui restoit, pour écrire l'histoire de cet hom-
me fameux, comme aiant été témoin d'une
grande partie de ses principales actions, &
de ses opérations militaires. Il déclare que la

respectables. “ J’avois, dit-il, annoncé dans
,, les *Mémoires* de l’académie pour 1776, un
,, déplacement du soleil & de tout le système
,, solaire, & j’en avois donné quelque preuve ;
,, mais Mr. Herschel rassemblant & combinant
,, toutes les variations, qu’il a découvertes
,, dans les étoiles depuis deux ans avec son
,, prodigieux télescope, croit que la plupart
,, viennent en effet du mouvement de notre
,, propre système, mouvement qu’il a entre-
,, pris de déterminer. ”

* On trouve cet ouvrage à Liege chez Orval-
Demaizeau, sous la Tour.

plus scrupuleuse impartialité a conduit sa plume; qu'il n'a cherché ni à flatter ni à critiquer personne; que si les Anglois trouvent qu'ils ne sont pas épargnés, ils ne pourront lui reprocher d'avoir inventé aucune fausseté; & qu'un grand nombre de particuliers de cette nation n'ignorent pas qu'il auroit pu dire beaucoup plus de mal des administrateurs des établissemens anglois dans l'Inde, s'il eût voulu révéler tout ce dont il a été témoin; qu'au reste la vérité de l'histoire l'a forcé de ne pas épargner aussi les François qui se sont indignement comportés; mais que par considération pour leurs familles respectables & honorables, il s'est fait un devoir de ne les pas nommer; ce qui est le seul ménagement qu'il ait pu se permettre.

Suite de la Relation de la Chine & des Indes.

Ces Mahométans se plaignent, dit-on, des vexations des Mandarins, mais ce n'est qu'un prétexte, on croit que cette guerre étoit méditée depuis environ huit ans & on fait courir le bruit qu'on en veut à la famille régnante. La terreur se répand de tous côtés. La province de SSeu-Tchoan en particulier est dans les plus grandes alarmes, car, outre qu'elle a plusieurs défilés de montagnes qui peuvent donner entrée à l'armée ennemie, il s'est élevé dans l'intérieur de la province une secte de révoltés, dont le nombre augmente chaque jour, qui paroissent être en correspondance avec ces Mahométans du Kan-Seu & qui suivant le bruit public ne demandent qu'un libre passage vers cette province. Ils ont élu un chef auquel ils donnent le nom de Roi, ils marchent par troupes armés de fusils à méche fort courts, aiant aussi d'autres armes & portant un étendard où sont écrits

ces huit caracteres, guerre au riche, part au pauvres, grand roi des bandits, ou des gens qui marchent par bandes. On envoie chaque jour de nouvelles troupes contre ces séditieux, mais sans aucun succès, un des grands Mandarins qui marchoient à la tête d'un détachement de soldats est aujourd'hui entouré & sur le point d'être pris, le vice-roi de la province est allé à son secours. On ajoute qu'on a saisi aux environs de la ville de Tcheu-Tonun, un Mahométan venu de Kan-Seu pour porter à la révolte ceux de SSeu-Tchoan qui sont, dit-on, en trop petit nombre & trop dispersés pour se faire beaucoup craindre; on en compte néanmoins dix mille dans la capitale de cette province. Pour ce qui regarde les missionnaires qui sont presque toujours en voyage, ils se trouvent exposés à des grands dangers; il suffit d'être inconnu pour être arrêté & interrogé, tout visage un peu étranger devient suspect, on fait par-tout les recherches les plus sévères; l'entrée des villes, le passage des rivières, les portes des marchés, tout est gardé avec la plus grande exactitude, ce qui tient toute la province dans une crainte & une sollicitude continuelle. Les Chrétiens en particulier viennent de se trouver dans un très-grand danger occasionné par un événement qui a fait beaucoup de tort à la religion chrétienne dans plusieurs endroits où sa doctrine n'est pas encore assez connue.

Vers les extrémités de la province on a arrêté un grand nombre de ses sectaires unis aux révoltés ou bandits qu'on a conduit enchaînés à la capitale pour y être jugés, par-tout où ces criminels ont passé, ils se sont donnés pour Chrétiens & ils l'ont persuadé à la populace, qui les voyant aux fers & au nombre des séditieux, a conçu une grande horreur contre la religion & contre les Chrétiens, & bientôt après il s'est répandu un bruit que le gouvernement se préparoit à les exterminer; mais la Providence a tellement arrangé les choses, que ce bruit public a été aussitôt

dissipé, au moins dans la capitale, par l'adresse d'un ancien Mandarin qui a été chargé de juger ces criminels d'état. Le Mandarin leur ayant demandé quels étoient les dix préceptes de la loi des chrétiens, ils lui ont répondu qu'ils ne connoissoient d'autres préceptes de religion que celui de s'abstenir de la chair des animaux à l'exemple des Bonzes, ce qui les a convaincu d'imposture; ensuite ayant été mis à la question ils ont tout avoué. Ainsi la calomnie qu'ils avoient répandue contre la religion a été détruite & les préjugés du peuple dissipés au moins dans la capitale & aux environs. Cependant comme le Mandarin pour mieux les convaincre de faux avoit ajouté que dans la ville il y avoit beaucoup de Chrétiens logés à la porte méridionale (où est notre demeure) & qu'il alloit les leur confronter, nous avons été obligés de nous retirer hors de la ville, tant pour tranquilliser les Chrétiens qui n'auroient pas manqué d'être recherchés à notre occasion, que pour empêcher les assemblées de religion qui faisoient trop de sensations dans des circonstances où il faut paroître s'assembler le moins qu'il est possible.

La protection de Dieu sur cette mission a paru d'une manière encore plus marquée dans les persécutions qu'elle a souffertes cette année de la part de plusieurs Mandarins qui ont tourné leurs efforts en particulier contre les nouveaux convertis. Plusieurs de ces néophytes ont donné dans cette occasion des preuves d'une foi bien solide & d'un courage au-dessus de l'ordinaire: nous allons rapporter ici les principaux faits avec les circonstances qui nous ont paru les plus remarquables.

Dans la ville de Sou - Kian des néophytes nouvellement convertis ayant constamment refusé de contribuer aux impositions pour les comédies & autres cérémonies superstitieuses établies parmi le peuple, on en a saisi treize qu'on a voulu forcer de renoncer à leur religion. A cet effet on en a conduit neuf dans une salle pavée de pierres

très-raboteuses semblables à des cailloux pointus où on les a fait rester pendant dix jours, & quatorze heures par jour à genoux sans leur permettre de s'appuyer ni de prendre aucune nourriture pendant qu'ils étoient à genoux, ni même de pourvoir à leurs besoins naturels, après quoi on les a retenus en prison, pendant qu'on essayoit d'ébranler la confiance des quatre autres par un supplice plus long, qui vient de donner un nouveau Martyr à la religion. Deux de ces premiers néophytes aiant été chargés d'une cangue de deux cents pefant, & les deux autres d'une de trois cents; au bout de trois mois d'un supplice si rigoureux un de ces quatre nouveaux Chrétiens qui n'étoit pas encore baptisé, est mort pour Jesus-Christ sous le poids de la machine qui l'a écrasé aux yeux de ses compagnons pleins de zele pour l'exhorter & l'encourager à tenir ferme jusqu'à la fin. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet heureux néophyte, est, que s'étant converti trois ans auparavant & aiant cédé aux tourmens dans une premiere persécution, il eut un si grand regret de sa chute que dès-lors il promit à Dieu de la réparer. Aiant donc été pris cette seconde fois, il dit à sa femme en la quittant que pour le coup il garderoit sa foi & qu'il perdrait la vie. Il a tenu parole, & au lieu du Baptême d'eau qu'on lui préparoit, il a été baptisé dans son sang, ses compagnons ne pouvant approcher de lui pour lui administrer ce Sacrement.

Ces derniers aiant restés encore deux mois sous le poids de leur cangue ont été condamné à recevoir chacun trente coups de bâton sur les jarrets, supplice si rigoureux qu'on a souvent vu les hommes les plus robustes succomber sous les coups. Parmi les confesseurs condamnés à cette dernière question, il se trouva un vieillard qu'on alloit aussi frapper de trente coups, sans égard pour son âge & pour sa grande foiblesse; son fils qui étoit venu le visiter dans sa prison, s'offrit pour recevoir à sa place les coups de bâton qu'on lui préparoit,

paroit. On lui accorda sa demande, il quitta ses habits & souffrit les trente coups pour son pere. Enfin le juge voulant terminer l'affaire qui duroit depuis près de six mois, se contenta d'un écrit tel qu'ils voulurent lui donner, & il les mit en liberté.

*Lettre de
Mr. d'A-
gathopolis
& de Mr.
Dufrene
missionnaire
de la
Chine.*

Dans la partie occidentale de la province on a arrêté deux freres qui ont aussi marqué un grand courage en souffrant une question aussi douloureuse qu'extraordinaire. Refusé de nommer le prêtre qui les avoit instruit & les Chrétiens qu'ils avoient eux-mêmes formés, on leur a fait subir la question qu'on appelle Kàng-t's. Voici en quoi elle consiste ; on étend sur le pavé des chaînes de fer sur lesquelles on fait mettre à genoux le patient, ensuite prenant un long bambon ou longue piece de bois, on le met en travers sur les jarrets du patient, puis quatre hommes montent sur chacun des deux bouts de la piece de bois & là se balançant avec force, ils pressent rudement sur la chaîne, les jambes de celui qui est à genoux & lui font éprouver les douleurs les plus insupportables.

Ce supplice n'ayant pu ébranler ces deux nouveaux Chrétiens, le Mandarin pour avoir occasion de les tourmenter d'une autre maniere s'est fait apporter un livre de prieres chrétiennes qu'on avoit trouvé dans leur maison, & l'ayant ouvert il lisoit tout haut, en marquant son indignation, cette formule de prieres que les Chrétiens récitent pendant le tems de la persécution : *qu'on me mette à la carque, qu'on me charge de chaînes, qu'on me garde en prison, je ne refuserai pas ; qu'on me demande un écrit d'apostasie, qu'on veuille me faire renoncer à ma religion, je le refuserai, & je mourrai plutôt que d'apostasier.* Puis changeant une phrase où il est dit qu'il faut sacrifier sa femme & ses enfans plutôt que la religion, il lisoit, vous ne vous embarrassez ni de vos femmes ni de vos enfans ; là-dessus se tournant vers les soldats, il leur dit : frappez des gens qui suivent une doctrine si impie, l'aîné reçut 70 coups de bâton sur les jarrets,

l'autre 20 seulement. Ensuite les aiant mis aux fers, après seize jours de prison, il les renvoya sans avoir jamais pu les faire parler.

Au district de Thong-Tchan, dans une chrétienté qui ne fait que de naître, le neveu d'un garde du Mandarin aiant déchiré la tablette des ancêtres, c'est-à-dire, l'écrit superstitieux qu'on conserve en l'honneur des pères morts, il s'est allumé dans le même lieu une autre persécution qui a fait souffrir à plusieurs Chrétiens des tourmens qui surpassent tous ceux dont on vient de parler. Six néophytes y ont été appliqués à la torture appelée Kia-kouen, ou des brodequins qu'on donne en cette maniere: on prend trois dures pieces de bois attachées fortement par un bout & ouvertes de l'autre, on fait entrer les pieds du patient dans cette ouverture où il y a des concavités pour recevoir les chevilles, ensuite par le moyen d'une corde tirée avec beaucoup de force, on serre peu à peu les pieds entre les planches, ce qui cause une douleur des plus aiguës jusqu'à évanouir. Deux de ces Chrétiens ont souffert cette cruelle torture, l'un quatre fois, l'autre jusqu'à six fois, sans jamais consentir à donner l'écrit qu'on leur demandoit; ils ont seulement lâché une parole qui a compromis une autre famille chrétienne & l'a impliqué dans cette même affaire; mais Dieu a tiré de cette faute un bien qui a contribué à l'avantage de la religion.

Un des soldats qui s'étoit transporté dans cette dernière famille pour y faire les recherches ordinaires, a trouvé un crucifix d'ivoire qu'il a pendu par mépris à la ceinture de son caleçon: sa commission étoit à peine finie qu'il s'est vu tout couvert d'ulcères, remplis de sang, ce qui l'a réduit dans une si grande foiblesse, qu'il en est mort le troisième jour. Ce fait a été si constant que les autres soldats n'ont pu s'empêcher de reconnoître le doigt de Dieu dans un événement si extraordinaire, & qu'ils ont murmuré contre le Mandarin pour avoir attiré sur leur camarade la punition du Dieu des Chrétiens.

La suite l'ordinaire prochain.

Dans le dernier Journal p. 306. l. 20, *au petit*, lisez *du petit*. — P. 308, l. 1 de la note (b), *Shemnitz*, lisez *Schemnitz*.

T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	345
		<i>Alexandrie.</i>	346
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	348
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	350
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	352
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	353
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	354
		<i>Milan.</i>	357
	{	<i>Vienne.</i>	357
		<i>Prague.</i>	362
ALLEMAGNE.	{	<i>Presbourg.</i>	363
		<i>Berlin.</i>	364
		<i>Ratisbonne.</i>	365
PAYS-BAS.	{	<i>Bruxelles.</i>	366
		<i>La Haye.</i>	374
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	376
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	397

Addition pour l'article d'Allemagne.

☞ Ce que j'ai dit du dessein du chapitre de Passau de se donner pour Evêque & Prince un Archiduc de Florence (1 Mai & suiv.), je l'ai dit par erreur d'après la gazette impériale de Francfort, celles de Cologne, de Cleves, de Liege, &c; mon intention n'a été en aucune façon d'improver ce dessein ni d'en faire la matière d'aucune réflexion repréhensible. Je me suis empressé de rétracter la chose dès que j'ai su mieux, comme on peut voir 15 Juin p. 283.